

CAHIER **B**

SPECIAL DIMANCHE

Denis Malenfant, un des pionniers de CJBRT Dans l'oeil de sa caméra, il a vu tout le Bas-St-Laurent

♦ RIMOUSKI - Il s'appelle Denis Malenfant. Il a 51 ans. De Sainte-Anne-des-Monts à Rivière-du-Loup il est connu comme Barabbas dans la Passion.



Textes de
Jean Didier FESSOU

Voilà 30 ans qu'il travaille pour le compte de la station de télévision CJBRT à Rimouski. Comme tous les vrais artisans de la télévision, il y a tout fait. Ou presque!

Mais c'est surtout comme caméraman qu'il s'est fait connaître et apprécier de tout un chacun dans le vaste Bas-Saint-Laurent. À une époque où, dit-il, tout était plus facile qu'aujourd'hui et où le journalisme consistait à faire autre chose qu'à chercher des poux.

L'âge d'or

Originaire de Sainte-Arsène, non loin de Rivière-du-Loup, Denis Malenfant est entré à CJBRT en 1956. Il venait tout juste de terminer son cours à l'école technique de Rimouski.

À l'époque CJBRT en était à ses premiers balbutiements. Propriété de la riche famille Brillant, c'était la deuxième station de télévision à voir le jour dans la Belle Province.

Avec émotion, Denis Malenfant raconte l'âge d'or de la télévision rimouskoise. Sous la direction du regretté André Lecomte, CJBRT employait une vingtaine de personnes. Et chacun devait s'attendre à faire



Le Soleil, Jean Didier Fessou

Denis Malenfant a sillonné, pendant quelque trente ans, toute la région du Bas-Saint-Laurent pour y filmer les grands comme les petits événements

n'importe quoi 80 à 85 heures par semaine. Pour le beau salaire hebdomadaire de \$45!

Denis Malenfant utilisait alors une vieille Belen Ower, une caméra

16mm qui datait du temps de la guerre: "Elle ne prenait pas plus de 100 pieds de film. À l'époque, quand on faisait 200 pieds de film par jour, c'était le gros maximum..."

À ce moment-là, se rappelle encore Denis Malenfant, grosse nouvelle ou petite nouvelle, la priorité allait au tournage des commerciaux: "C'était ainsi. C'étaient les commerciaux qui nous faisaient vivre."

Une école

Pendant de nombreuses années CJBRT a été considérée comme une véritable école. C'est-à-dire que de nombreux jeunes trouvaient à s'y embaucher et, pour un salaire dérisoire, y apprenaient le métier sous la ferule très professionnelle des Jean Brisson, Guy Ross, Sandy Burgess, pour ne nommer qu'eux. Une grande époque!

C'est ainsi que Denis Malenfant a vu passer des gens comme les Raymond Laplante, Pierre Paquette, Bernard Derome, Marc Hamelin et, surtout, Pierre Nadeau. Un petit gars pas comme les autres, un petit gars à part, dira-t-il de Pierre Nadeau.

Durant ces belles années, CJBRT couvrait aussi la Côte-Nord. Baie-Comeau, en particulier. Et c'est-là, au début des années 60, que Denis Malenfant a vécu ses plus beaux moments comme reporter-caméraman, notamment lors de l'inauguration de la troisième machine de la papetière QNS: "J'ai fait la connaissance du premier ministre Jean Lesage. J'ai passé une journée complète avec lui, au milieu des mouches noires. C'était un vrai gentleman. Il m'a écrit plusieurs fois, par la suite..."



UNE JOURNÉE DANS LA VIE DE...

En 1976, la station CJBRT de Rimouski devient la propriété de Radio-Canada. Du coup, dit Denis Malenfant, l'esprit de la maison changeait radicalement.

Changements

Tout ça, c'est de l'histoire ancienne.

En 1976, pour mettre un terme à la "guéguerre" de juridiction que se livraient les ministres Jean-Paul L'Allier et Jeanne Sauvé, la Société Radio-Canada mettait la main sur CJBRT.

Le temps de la dire et l'esprit de la maison changeait radicalement, se remémore avec mélancolie Denis Malenfant. Radio-Canada, en effet, ça veut dire beaucoup d'organisation, beaucoup de départements, beaucoup de patrons, beaucoup de syndicats, beaucoup de tout!

Et des définitions de tâches impossibles. Et des cloisonnements étouffants. Et des gens qui ne se "mélangent" pas d'un département à l'autre.

Bref, il n'y a plus rien de pareil aux yeux de Denis Malenfant.

Ce qui ne l'a pas empêché de continuer à parcourir les grandes routes et les petites routes du Bas-Saint-Laurent pour y filmer les moindres événements qui font l'actualité du coin. Et partout où il allait Denis Malenfant était accueilli comme un ami.

En studio

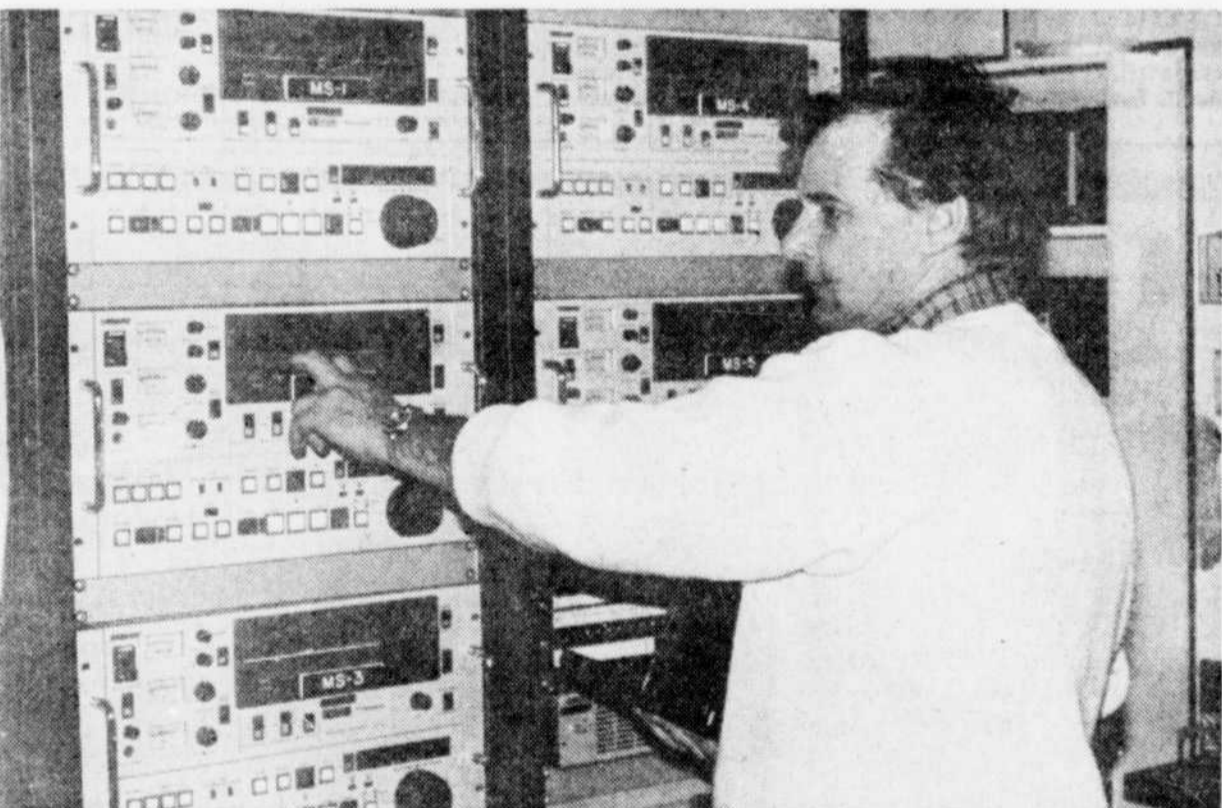
Mais, ces dernières années, tout a trop profondément évolué. Surtout la manière dont les journalistes font l'information, constate-t-il: "Autrefois on essayait de voir aussi le bon côté des choses. C'est fini, ça. On ne cherche plus que le mauvais côté. Alors les gens ne nous accueillent plus comme autrefois. On n'est plus toujours les bienvenus et on ne nous laisse pas toujours prendre des images."

Et puis, aussi, il y a beaucoup de ces jeunes journalistes qui confondent information et mise en scène. C'est tentant, en télévision, de "faire dire" des choses à la caméra. Une petite prise de vue par-ci, un gros plan par-là. À ce petit jeu, il arrive qu'il y ait des frictions entre un reporter un peu trop "imaginatif" et un vieux "professionnel" qui connaît son Bas-Saint-Laurent et son monde comme s'il les avait tricotés lui-même!

Maintenant Denis Malenfant a une tâche beaucoup moins astreignante. Il travaille en studio où ses connaissances techniques sont vivement appréciées. Et c'est derrière une console qu'il continue, jour après jour, à fournir aux téléspectateurs du Bas-Saint-Laurent leur dose quotidienne de bonnes et de mauvaises nouvelles.

FEUILLE DE ROUTE

- Un bon caméraman de télévision peut gagner aux environs de \$40,000 par année. Mais à une condition: trouver du travail dans une station de télévision. Ce qui n'est pas facile par les temps qui courent.
- Autrefois les artisans de la télévision étaient formés sur le tas. Aujourd'hui ils ont intérêt à acquérir une solide formation professionnelle. Au Québec, seul le cégep de Jonquière dispense les cours qui préparent aux différents métiers de la communication.
- Chaque année le cégep de Jonquière voit sortir une centaine de diplômés de son département de communication. Et près de 90 pour 100 d'entre eux parviennent à se trouver un emploi.
- Ce sont les maisons de production vidéo qui offrent les meilleurs débouchés aux jeunes diplômés. Surtout pour y faire du montage-védo. Dans ce métier il y a des "vedettes" qui peuvent gagner jusqu'à \$80,000 ou \$100,000 par année. Mais attention! c'est un secteur d'activité où les connaissances techniques ne suffisent pas, aussi solides et complètes soient-elles. Cela prend aussi une bonne part de talent.
- Selon les professeurs du département de communication du cégep de Jonquière, c'est un secteur professionnel en plein essor et plein d'avenir. C'est un secteur où les jeunes se sentent à l'aise mais où le recyclage permanent est une nécessité absolue pour se tenir au courant des derniers changements technologiques.
- Pourquoi y-a-t-il de l'avenir? Parce que la télévision et le médium de l'avenir. Autrefois la télévision privilégiait le fond, le contenu. Aujourd'hui l'accent est mis sur la forme, sur le contenant. Le vrai créateur, c'est le technicien et ses merveilleuses machines de montage. Un bon technicien vidéo peut prétendre gagner entre \$35,000 et \$47,000 par année.



Le Soleil, Jean Didier Fessou

Ayant délaissé la caméra, Denis Malenfant travaille maintenant en studio où sa vaste expérience du métier et ses connaissances techniques sont grandement appréciées

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**

Optométristes
• Examen de la vue
• Verre de contact • Lunettes
• Soins professionnels complets

DU 13 AU 22 MARS 1987

LE SALON DE LA FEMME DE QUÉBEC
PAVILLON DE LA JEUNESSE
PARC EXPO-QUÉBEC

AU DELÀ DE 230 STANDS À VISITER

À CHARLESBOURG

Une voiture Reliant K, à partir de

8995\$*

Incredible mais VRAI!
Pour un temps limité.

7 ANS DE GARANTIE OU 115 000 KM

8 SUPERBES FOURNITURES (liberté) 21,200\$

LE SERVICE 5 ÉTOILES

LA MAISON Chrysler de Charlesbourg
5070, boul. du Jardin, Charlesbourg **622-4700**

ANNONCE en collaboration avec

LE SOLEIL

Gagnants du concours Disney World

TOUS LES DÉPARTS 1-67 SECURITY CONT ALL DEPARTURE

Dans l'ordre habituel, Madame Danielle Saindon, directrice de la promotion à C.J.M.F., Monsieur Michel Paquet de La Pocatière, Madame Raymonde Gagnon de Charlesbourg, Madame Denise Demers de St-Nicolas, Monsieur Daniel Brière de Donnacona, et Monsieur Christian Bilodeau, conseiller en relations publiques au quotidien Le Soleil.



Allons... faire du ski de fond au Québec



Au Québec, les centres de ski de fond ne manquent pas: de la Gaspésie jusqu'aux limites de Portneuf, et du pays de l'Érable jusqu'au Lac-Saint-Jean, 114 centres de randonnée offrent 840 sentiers qui représentent au total 5,667 kilomètres, soit plus de 16 fois la distance Québec-Montréal.

♦ Mars, probablement le plus beau mois pour la pratique du ski de fond récréatif, amène une température plus clémente et une luminosité sans pareille. C'est, pour les amateurs du plein-air, l'occasion de marier l'observation du réveil de la nature au plaisir de s'oxygéner le corps et l'esprit.

plus de 100 kilomètres de sentiers. Ce sont L'Éperon et le club Ook-Pik à Lac-Beauport, le camp Mercier de la réserve faunique des Laurentides, Le Refuge, à St-Adolphe et le parc du mont Sainte-Anne à St-Ferréol-les-Neiges.

tenu des variations de température.

Règle générale, vaut donc mieux porter plusieurs couches de vêtements légers qu'une ou deux couches de vêtements épais. L'idéal est de partir avec trois couches de vêtements.

D'abord, un sous-vêtement en polypropylène ou toute autre matière synthétique. Pour ceux qui skient lentement, une mince chemise de laine convient très bien. Cette couche vise à maintenir la peau au sec.

Ensuite, un vêtement qui a pour fonction première d'isoler. Ce sont des cols roulés, des chandails, des blousons. Les vêtements à base de lainage sont les plus recommandés.

Enfin, un vêtement qui protège contre le vent, la neige ou la pluie. En général, l'anorak semi-perméable convient parfaitement de même que les costumes de ski de fond non doublés.

Surtout, évitons les bas de nylon de sentiers et, dans le secteur Duplessis, cinq centres (43 pistes et 187 kilomètres de sentiers).

Bref, c'est l'embarras du choix. En utilisant le bon fartage, de belles journées de ski s'offrent à la petite famille.

Il suffit d'en profiter...!



par Claude VAILLANCOURT

En tout cas, ce ne sont pas les lieux de ski qui manquent. Dans le grand territoire desservi par LE SOLEIL, soit de la Gaspésie jusqu'aux limites de Portneuf et du pays de l'Érable jusqu'au Lac-Saint-Jean, 114 centres de randonnée sont disponibles pour les skieurs de fond. Ils offrent, au total, 840 sentiers qui, s'ils étaient mis bout à bout, représenteraient une piste de 5,667 kilomètres. Plus de 16 fois la distance Québec-Montréal.

La grande région de Québec ouvre la marche avec 30 centres, 243 sentiers et 1799 kilomètres de pistes. Cinq centres disposent de

plus de 100 kilomètres de sentiers. Dans le Bas-Saint-Laurent, on dénombre 27 stations (104 pistes-818 kilomètres) alors que le Saguenay-Lac-Saint-Jean compte 21 centres, 126 sentiers et 834 kilomètres de pistes.

La région de Charlevoix offre cinq centres pour 43 pistes et 323 kilomètres de montées et de descentes. La Côte-Nord offre, dans le secteur Manicouagan, deux centres pour neuf pistes et 58 kilomètres de sentiers et, dans le secteur Duplessis, cinq centres (43 pistes et 187 kilomètres de sentiers).

Bref, c'est l'embarras du choix.

L'habillement

Mars, c'est aussi le mois qui cause le plus de problèmes quant au choix des vêtements, compte

tenue des variations de température.

Pour plus de confort, il vaut mieux porter plusieurs couches de vêtements légers, qu'une ou deux couches de vêtements épais. L'idéal est de partir avec trois couches de vêtements.

HIER ET AUJOURD'HUI



Lendemain de tempêtes début du siècle à Québec. Les rails sont dégagés et le tramway peut passer. C'est en 1897 que les premiers tramways firent leur apparition à Québec. Cette photo de la porte Saint-Louis est des plus pittoresques et on ne manque pas de voir la "barline" ou "barlot", voiture appuyée sur des patins et servant à transporter la neige.



Québec, comme toutes les villes du monde, est à l'heure de la mécanisation. Les chevaux ont été remplacés par de puissants véhicules qui déblayaient nos rues et avenues. L'installation de lumières clignotantes pour annoncer le passage de ces voitures est, selon M. Demers, une amélioration considérable et évite beaucoup d'ennuis. Mais demeurent des embûches: arbres, lampadaires, bornes-fontaines, parcomètres qu'il faut contourner et respecter.

L'enlèvement de la neige: une tâche qui ne date pas d'hier

♦ "Y en a qui disent que c'est beau dans le Sud, que c'est toujours l'été mais, moi, j'aime bien l'hiver... J'aime aussi l'été mais je sais qu'il reviendra. Je trouve que nous avons, ici, un climat varié avec nos quatre saisons et j'aime ça de même..."



par Monique DUVAL

Il aime l'hiver, M. Gérard Demers. Il le vit dans toute sa beauté puisque, né dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde et y ayant toujours habité, il peut à loisir contempler et admirer le Saint-Laurent éclatant de beauté sous un soleil généreux.

Il aime l'hiver, M. Demers et il en a pour ainsi dire vécu. En effet, son métier à lui, c'est de ramasser la neige, ce qu'il a fait pendant plus de trente ans. Malheureusement, victime d'une grave maladie et, actuellement en convalescence chez lui, il

ne pourra reprendre ce genre de travail beaucoup trop dur.

Cependant, à 55 ans, il ne pense pas à la retraite et compte, qu'au département de la Voie publique de la ville de Québec, anciennement service de la Voirie, auquel il est attaché, on lui trouvera un autre poste à remplir.

On a beau, nous, citoyens d'un pays de neige et de froid, revivre l'hiver chaque année, immanquablement vers la fin de février, début mars on l'imagine terminé. On est prêt à changer de pelisses et à chausser des bottes moins lourdes. Allez-y voir! Dame Nature demeure coquine et nous joue des tours comme lundi dernier.

"L'enlèvement de la neige prend beaucoup moins de temps aujourd'hui qu'hier", me dit M. Demers. "On peut dire qu'en deux jours, tout est réglé mais, autrefois, il fallait calculer une semaine pour nettoyer complètement la ville."

En effet, il y a plus de rues, mais la machinerie est considérablement améliorée et surtout motorisée. Pour M. Demers et ses camarades de travail, il n'y a encore pas si longtemps, on avait recours au cheval



Convalescent et devant limiter ses sorties dans le froid et la neige, c'est de sa fenêtre que M. Gérard Demers peut contempler la beauté d'un lendemain de tempête de mars.

pour tirer la gratte que manoeuvrait un homme, alors qu'un autre conduisait la bête. "C'était très dur mais nous avions l'habitude", affirme mon interlocuteur.

En ce qui le concerne, il a connu trois façons de ramasser la neige et on n'attendait pas que la tempête finisse. Non, dès le début de la tempête, le contremaître ou chef de

groupe appelait ses hommes au téléphone et il fallait y aller.

Ces trois façons d'enlever la neige consistaient, prenant les mots de M. Demers, en "cheval à la gratte" pour les trottoirs, "cheval à la pelle" pour le nettoyage de rues mêmes et en "barline" ou "barlot", canadienisme que le glossaire du parler français au Canada définit comme "espèce de traineau ou voiture d'hiver ou voiture d'hiver faite d'une sorte de boîte oblongue plus ou moins profonde posée sur des patins" (notre photo).

Il n'y a pas encore si longtemps, peut-être douze ou treize ans, les grattes, tirées par des chevaux, déblayaient nos trottoirs. Elles ont été remplacées par des véhicules motorisés.

M. Demers nous apprend aussi qu'autrefois, la neige, sitôt enlevée et mise dans les "barlines", était immédiatement jetée dans ces trous d'homme qu'on avait un peu partout dans la ville. Cela a également cessé il y a quelques années et c'est maintenant le quai Chouinard qui sert de déversoir.

Des bourrasques, des tempêtes, des mètres et des mètres de neige, cela le connaît M. Demers et il se

rappelle - c'était courant autrefois - avoir travaillé des soirées et des nuits complètes au salaire de 0.74 de l'heure. Il se souvient également nous aussi - qu'avant que la ville se munisse de véhicules motorisés, il fallait fermer les grosses côtes telles Salaberry, Claire-Fontaine, Badelard, Turnbull. "Mais pas la côte du Palais et celle de la Montagne, quel problème pour nous, c'était épouvantable!" nous dit-il en en riant aujourd'hui.

Pendant l'été, M. Demers travaille au nettoyage et à l'entretien des rues. Nous arrêtons-nous, nous, citoyens d'une ville où tout fonctionne bien, à l'importance de ces corps de métier? Que ferions-nous sans des hommes comme M. Demers? Profitons d'un lendemain de tempête pour reconnaître leur travail et les remercier...!

Monique Duval nous entretient d'histoire et de patrimoine à la page C-7

DOSSIERS

Les femmes de l'an 2000

Plus fortes que jamais? Faut voir

En 1980, les femmes fournissaient les deux tiers des heures de travail dans le monde, percevaient un dixième des revenus, et possédaient moins de un centième de la propriété mondiale, établissait la deuxième conférence mondiale de la décennie des Nations Unies pour la femme. La situation a-t-elle vraiment évolué depuis? Ce ne semble pas être le cas, constate notre collaboratrice, Claudette Samson.

♦ "Vision 2000: plus fortes que jamais", nous dit le thème du Conseil du statut de la femme pour la journée internationale des femmes de 1987, en interpellant le futur. Peut-être. Mais, côté économique, c'est mal parti.

par Claudette SAMSON
(collaboration spéciale)

Malgré les luttes pour l'égalité qu'elles mènent depuis des années, malgré de nombreux programmes privés et publics, les femmes sont toujours en butte à la pauvreté qui, pour certaines, va en s'accroissant.

Le rapport préliminaire du Conseil national du bien-être social de 1986 souligne que, malgré une baisse de la pauvreté au Canada, le pourcentage de familles monoparentales dirigées par une

femme sous le seuil de la pauvreté n'a cessé de grimper de 1980 à 1985, passant d'un peu plus de 55 pour 100 à 60,2 pour 100.

Dans presque toutes les autres catégories de population, ce sont aussi les femmes qui sont les plus touchées par la pauvreté, au Canada comme ailleurs. Par exemple, en 1981, à peine un pour 100 des femmes âgées avaient droit à un régime privé de retraite. Trois femmes sur cinq âgées de 65 ans ou plus vivaient sous le seuil de la pauvreté, et ce chiffre passait à quatre sur cinq pour les femmes de 75 ans ou plus.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que plusieurs d'entre elles estiment que la pauvreté est la principale oppression dont elles sont victimes, et autour de laquelle les forces doivent se rallier.

Jocelyne Barnabé, travailleuse communautaire au CLSC La Source, est aussi de cet avis. Profondément engagée dans cette lutte, elle juge que la réforme de l'aide sociale promise depuis si longtemps en est l'enjeu central sur le plan politique.

Par exemple, explique-t-elle, la division des bénéficiaires entre aptes et inaptes au travail aura une incidence sérieuse sur les femmes. Alors qu'à l'heure actuelle, on considère une famille monoparentale inapte au travail jusqu'à ce que le dernier enfant ait atteint l'âge scolaire, certaines "fuites" laissent croire que cet âge pourrait être abaissé à deux ans.

Pour les femmes, cela veut dire l'obligation de participer à des programmes spéciaux et de faire garder leurs enfants, sans même que

leurs conditions de vie ne soient améliorées, déplore-t-elle.

Selon elle, il faudrait prévoir des mécanismes permettant aux assistées d'améliorer graduellement leur condition, par de véritables incitatifs économiques. Autrement dit, qu'elles aient le droit de gagner de l'argent tout en conservant leurs prestations jusqu'à ce qu'elles aient au moins atteint un seuil de la pauvreté reconnu comme décent, pour arriver à renverser la vapeur.

La difficile autonomie des femmes

Par ailleurs, alors que cette fameuse réforme de l'aide sociale est continuellement remise, de nouveaux règlements apparaissent "graine à graine" affirme la travailleuse sociale. C'est le cas en ce qui regarde la cohabitation.

"Le problème majeur que l'on rencontre à l'heure actuelle, c'est la difficulté pour les femmes de prétendre à leur autonomie financière. Par exemple, concernant les critères de cohabitation, c'est devenu un automatisme. Dès qu'une femme habite avec un homme, ses prestations sont coupées."

À ce sujet, un récent jugement du juge Louis Fortin de la cour des sessions de la paix établissait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des relations sexuelles pour former un couple. Qu'advient-il alors de toutes ces personnes qui, pour vivre un peu plus décemment de leurs prestations, décident de partager la note d'appartement, d'épicerie et de téléphone?

Le statut des célibataires n'est par ailleurs guère enviable, puisque 41,6 pour 100 des femmes seules sont pauvres, contre 30,4 pour 100 des hommes.

"Il faut trouver le moyen d'assurer aux femmes un revenu de base décent, sans qu'elles soient obligées pour vivre de dépendre d'un homme", déclare Jocelyne. Pour ça dit-elle, il faut s'attaquer aux lois existantes, qui encouragent ce statut de dépendance.

À l'instar de nombreux groupes de femmes, elle propose d'abolir l'exemption d'impôt pour conjoint à charge, et de la remplacer par un crédit d'impôt à la personne qui ne "travaille pas", généralement la femme.

"Il faudrait aussi trouver une définition plus large du couple. Ça n'a pas de bon sens que ce soient des gens de l'extérieur qui déterminent si tu vis en couple ou non", lance Jocelyne Barnabé. Et puis, il faudrait apporter un plus grand soutien aux femmes chefs de famille, ajoute-t-elle.

Le Conseil national du bien-



Selon Jocelyne Barnabé, travailleuse sociale, il faut instituer des mécanismes permettant aux femmes dans le besoin d'améliorer graduellement leur condition financière.

être social lui donne raison en notant que 46,4 des familles dirigées par une femme de moins de 65 ans sont pauvres, alors que ce taux est de 9,5 pour les familles dirigées par un homme du même âge.

Resister à la division

Et à tout prix, les femmes doivent résister à la division entre femmes riches et femmes pauvres. L'actuel processus de privatisation et de restrictions dans les services peut encourager cette division, croit Jocelyne Barnabé.

Lorsque par exemple, on gèle les fonds alloués au développement des garderies, on incite les professionnelles à engager les femmes moins scolarisées pour garder les enfants. Cette garde s'effectue souvent dans des conditions de travail qui les maintiennent sous le seuil de la pauvreté. Pourtant, ce sont là des services qui "étaient partis pour être publics", déclare-t-elle.

"S'il faut viser une politique de plein-emploi, cela ne veut pas dire seulement un emploi pour tous, mais aussi un emploi à des conditions décentes."

"Il est important que toutes les féministes se rallient autour de cette question." À l'heure actuelle, on bénéficie des ralliements des années 60 et 70, qui ont permis la mise sur pied d'un très grand nombre de groupes de femmes. Quelque soit leur champ d'intervention, ces groupes doivent être solidaires du problème de la pauvreté des femmes, explique la travailleuse sociale.

Malgré la difficile mobilisation des "troupes" que beaucoup déplorent actuellement, Jocelyne Barnabé croit que le mouvement des femmes est toujours très vivant et qu'il y a "des choses qui se préparent". Ainsi, on assiste à des alliances et des coalitions jamais vues dans le passé.

À titre d'exemple, elle mentionne la coalition B.S. Dignité, de Québec, comptant une douzaine de groupes, qui lutte pour le droit de recevoir de l'aide sociale en toute dignité. "Il y a dans la coalition des groupes de femmes, des groupes populaires, des groupes de jeunes. Ça ne s'était jamais vu avant."

Cette alliance de groupes de femmes et de groupes populaires est particulièrement importante parce qu'elle vient lier les questions des conditions de vie et de sexe. En effet, la proportion de femmes dans la population à faible revenu est plus élevée que la proportion de femmes dans la société en général, soit 56,7 pour 100 par rapport à 51 pour 100. Quant à la baisse du taux de pauvreté enregistrée depuis 1985, elle a surtout profité aux hommes.

"Le but ultime du féminisme est de transformer les structures et les mentalités. Il est intimement lié aux luttes pour une justice sociale, pour une meilleure répartition des richesses; c'est pourquoi il dépasse les simples groupes d'intérêt. C'est en tout cas la définition que moi j'en fait", conclut Jocelyne Barnabé, d'un ton passionné.



Les femmes sont plus nombreuses mais n'ont pas pour autant le même poids que les hommes.

Logement

Discrimination contre les plus démunies

♦ L'autonomie financière des femmes est une notion extrêmement fragile, constamment remise en question par les comportements sociaux. Ainsi, il n'est pas rare que des propriétaires demandent aux femmes seules d'avoir un endosseur pour accepter de leur louer un logement.

Madeleine Ménard, permanente au Groupement des locataires du Québec métropolitain, n'hésite pas à lancer cette affirmation, à la suite de plaintes qu'elle a reçues. "Il y a même des propriétaires qui, dans le cas de femmes divorcées, exigent que ce soit l'ex-mari qui signe l'endossement", dit-elle.

Au coeur de ce comportement discriminatoire, on retrouve bien sûr les femmes les plus démunies sur le plan financier: personnes âgées et assistées.

Les statistiques de l'aide sociale pour janvier 1986 indiquent que 20 pour 100 des ménages bénéficiaires d'aide sociale sont des familles monoparentales; 95 pour 100 d'entre elles sont dirigées par une femme, soit plus de 75.000. Toutes ont besoin d'un logement pour elles et leurs familles.

Quant aux femmes plus âgées, un document du gouvernement provincial intitulé "La situation économique des Québécoises" souligne que les femmes de 45 ans et plus vivant seules sont fortement représentées chez les bénéficiaires

d'aide sociale. Parmi les plus démunies de la société, elles ne touchaient annuellement en 1983 que \$4.932. Lorsqu'elles devenaient éligibles à la pension de vieillesse, elles touchaient minimalement \$6.372. Ce sont là des montants nettement insuffisants pour faire face notamment au coût d'un logement sur le marché privé.

Très souvent, la discrimination à l'endroit de ces femmes se fait "à la source", par le biais de questionnaires soumis aux éventuels(les) locataires. La vie privée est fouillée à fond, par des questions sur les sources de revenus et même sur le numéro de compte en banque.

Et bien qu'on ne puisse prétendre que tous les propriétaires qui utilisent ces formulaires le fassent y des fins discriminatoires, le danger qu'il en soit ainsi est grand.

Motifs de discrimination

Une étude du Comité logement Rosemont réalisée en 1986 et portant entre autres sur la discrimination envers les femmes identifie cinq motifs fréquemment invoqués dans les causes de discrimination lors de la location d'un appartement.

Il s'agit, sans ordre de priorité, du fait d'avoir des enfants, d'être assistée, d'être une femme, d'être jeune, et d'être une femme seule avec enfant(s). Ces motifs illustrent bien le sort réservé aux

femmes et, plus particulièrement, aux femmes pauvres.

Soit dit en passant, les mères sans conjoint risquent cinq fois plus que les autres familles d'être pauvres.

L'étude du comité démontre que les femmes ainsi visées tendent à développer diverses tactiques pour contourner la discrimination. Certaines s'inventent un mari, d'autres "cachent" les enfants, ou s'inventent un travail. Mais, dans la majorité des cas, elles n'insistent pas et vont voir ailleurs si un propriétaire voudrait bien leur faire la "faveur" de leur louer un appartement.

Car le logement a ceci de particulier qu'il est à la fois un bien essentiel et un bien de consommation, qu'il oppose des marchands à des clientes aux capacités de payer variées. Dans ce contexte, ce sont les personnes les plus démunies sur le plan financier qui paient la note, des femmes en majorité.

Quant à l'alternative des HLM, il est de notoriété publique qu'elle suffit à peine à faire face aux urgences: les temps d'attente sont de plusieurs années, et les listes longues de milliers de noms.

Dans ce contexte, les femmes pauvres, particulièrement celles qui n'ont pas de conjoint, risquent donc plus que tout autre de se retrouver dans des taudis, à la merci du bon vouloir des propriétaires.



Il n'est pas facile pour une femme seule, pauvre et mère de se trouver un logement.

LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur general
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

La famille, un "enjeu" important

Aujourd'hui, Journée internationale des femmes, qu'adviend-il d'une politique familiale pour le Québec, après 20 ans d'attente et à l'heure des grands silences du gouvernement Bourassa? Cette question n'apparaît pas déplacée.



par Jacques DUMAIS

Car même si la famille est aussi de compétence masculine, l'insouciance de la majorité des hommes fait en sorte que la cellule familiale demeure strictement tributaire de l'évolution de la condition féminine. Et comme la majorité des mères se retrouvent, souvent par obligation, sur le marché du travail en même temps qu'elles élèvent leurs enfants — seules ou presque, lorsque de retour au foyer —, le réveil de l'Etat s'impose.

Or les ministériels nourrissent plus d'intérêt pour la liquidation des dossiers de la privatisation, de la langue ou pour ces incendies qui éclatent, sur le plan familial, dans le domaine de l'adoption internationale, par exemple. Et pourtant, en mai dernier, le rapport final du Comité de la consultation sur la politique familiale concluait à l'"urgence" d'épauler économiquement les familles québécoises en voie de désintégration. Par un soutien aux parents dans les domaines de l'économie, du travail, de l'habitation, de l'éducation, des loisirs, des services de garde, des services sociaux et de santé ainsi que dans la lutte contre la violence, le comité présidé par M. Maurice Champagne-Gilbert enjoignait l'Etat de faire de la famille un enjeu social et politique au moins aussi important que le fut le développement de notre réseau scolaire et de nos services sociaux et de santé dans les années '60 et '70.

M. Bourassa voue les deux prochaines décennies au développement de l'Énergie du Nord pour donner du travail aux jeunes. A quoi bon rêver d'une méga-société quand l'Etat, entre-temps, laisse toutes ses cellules de base (et sa main d'oeuvre future!) se dissoudre par suite d'une fiscalité digne d'une société de célibataires, au gré de l'augmentation phénoménale des divorces, des suicides de jeunes, de l'exil forcé des personnes âgées? Le Québec ne renouvelle plus ses générations. Sa natalité actuelle et la fragilité socio-économique de ses jeunes ménages font craindre le pire eu égard à la pérennité de ce peuple. Bien qu'il faille distinguer une politique nataliste d'une politique familiale, il reste que c'est en articulant celle-ci que l'on contribuera à promouvoir celle-là.

La ministre québécoise responsable de la politique familiale, Mme Thérèse Lavoie-Roux, affirmait, l'automne dernier, qu'un an d'attente cela pourra sembler long mais ce n'est pas beaucoup pour jeter les bases d'un tel mouvement dans l'appareil gouvernemental et pour susciter la concertation. C'est juste. Mais cette politique familiale qui devait voir le jour le printemps prochain, elle en reporta l'échéance à l'automne. Un tel délai laisse craindre que les mesures fiscales qui en constitueront la charpente ne seraient pas introduites avant deux ans, au mieux, ou lors d'un autre mandat gouvernemental, au pire.

Après 6 ans de promesses péquistes et libérales, deux ans de consultations populaires, un rapport d'enquête consensuel, quatre ans d'études et d'analyses de ministères sectoriels, "qui ou qu'est-ce qui bloque le processus?", demandait à juste titre, le mois dernier, le Regroupement de tous les organismes pour une politique familiale au Québec.

Selon le rapport Champagne-Gilbert, s'il n'y a pas une crise de la famille au Québec, on assiste très certainement à une crise des rapports collectifs et individuels entre les hommes et les femmes, et le lieu social qui en a davantage vécu les conséquences est la famille.

Voilà pourquoi la Journée internationale des femmes ne saurait éluder cet "enjeu" aussi important pour chacune des deux moitiés de la condition humaine. A ce propos, le Conseil du statut de la femme (CSF), dans sa revue *Enjeux*, publiée la semaine dernière, choisit plutôt de s'attaquer aux nouvelles techniques de reproduction (jusqu'au spectre moins immédiat de "l'homme-enceint"...). Si jouer ainsi à l'autruche est représentatif de l'état d'esprit qui règne dans l'appareil gouvernemental, une politique familiale pourrait malheureusement n'être, dans les faits, que la dernière des "priorités" québécoises, en 1987...



REVUE DE PRESSE

L'électricité hydro-québécoise



par Guy RONDEAU de la Presse Canadienne

Hydro-Québec vient de rendre public un ambitieux plan de développement qui suscite les commentaires les plus divers dans la presse québécoise.

Les prochaines étapes de la croissance de la société d'Etat se heurteront à plusieurs formes d'opposition qui doivent être prises en considération, souligne Frédéric Wagnière dans LA PRESSE.

Il y a ainsi, par exemple, les nostalgiques d'une société publique presque coopérative qui regrettent son évolution en une compagnie purement commerciale: fini le rêve d'un Québec où l'électricité serait abondante à un prix dérisoire. Une autre opposition vient des Américains qui contestent l'utilisation de leur territoire pour une activité qui ne leur bénéficie pas directement et qu'ils ne contrôlent pas. Il y aura, par ailleurs, des objections de la part de propriétaires qui s'estimeront lésés par la construction de nouvelles lignes de transport de l'électricité et d'écologistes qui s'inquiètent toujours d'une rupture de l'équilibre de la nature.

"Toutes ces objections sont sérieuses et doivent être prises en considération par Hydro-Québec, par le gouvernement et, le cas échéant, par les tribunaux."

Un collègue de Wagnière, Alain Dubuc fait remarquer que la phase I de la Baie James a été entachée d'une foule d'erreurs qui coûtent maintenant fort cher au Québec. Mais on a décidé d'adopter une nouvelle approche. Dans le cas de la phase I on a construit des barrages et on a essayé de trouver des clients après. Maintenant, on fait fort heureusement le contraire. On cherche les clients et si on les trouve, on construira les barrages qu'il faudra.

Dubuc note qu'il y a quand même une énorme différence entre les rêves du premier ministre Bourassa et leurs réalisations. Pour l'instant la société d'Etat ne prévoit qu'un tiers de la deuxième Baie James dont la construction sera à peine entamée quand le mandat libéral prendra fin.

Albert Juneau, du DEVOIR, croit qu'une partie importante du plan de développement pourrait être compromise par la controverse que soulève le projet de construction d'une ligne dans le corridor Groulx-Lotbinière. Les discussions sur le sujet ont déplacé l'enjeu: on discute moins des contraintes financières que des impacts en-

vironnementaux des fameux couloirs énergétiques qui se multiplient.

Il est vrai, ajoute Juneau, que les mécanismes actuels de consultation publique sont très complexes et devraient être simplifiés. Mais devant l'état actuel de l'opinion, Hydro-Québec n'a d'autres choix que de favoriser un débat ouvert sur la question. Si les lignes sont nécessaires, il faudra bien qu'elles passent quelque part et le bon sens finira bien par l'emporter.

THE GAZETTE traite plus précisément de la hausse prévue des tarifs. Il semble au journal anglophone que maintenir, pendant les 10 ou 15 prochaines années, des majorations équivalentes aux taux de l'inflation, constitue une attitude raisonnable et responsable.

Ce qui semble moins raisonnable c'est de favoriser le secteur industriel aux dépens des particuliers.

The Gazette se réjouit du fait que le projet de la Baie James II passe de la phase des possibilités à celle des probabilités. Le journal invite l'Hydro à se préoccuper davantage de l'impact que ses projets ont sur l'environnement.

Pour Jean-Paul Gagné, du journal LES AFFAIRES, Hydro-Québec a maintenant besoin du support du gouvernement. La

société d'Etat n'a plus la marge de manoeuvre voulue pour affronter des aléas comme ceux que pourrait notamment lui imposer certains tribunaux administratifs en matière de protection de l'environnement et de santé et sécurité au travail.

Selon Gagné, pour affronter sans perturbation tarifaire les aléas et risques à venir, Hydro-Québec a besoin d'augmenter sa rentabilité et de restaurer sa structure financière.

Que l'on soit pour ou contre une hausse des tarifs, les obligations financières d'Hydro-Québec n'offre pas d'autre choix, affirme Jean Pelletier dans LE JOURNAL DE MONTRÉAL. Son taux de capitalisation ne peut décemment fléchir sous le seuil des 25 pour cent pour lui garantir une solide santé financière. On estime qu'il est présentement à 24 pour cent.

Il y a un prix à payer pour le progrès, commente Johannes Martin Godbout dans LE DROIT d'Ottawa-Hull. La reconstitution de la marge de manoeuvre de la société d'Etat est d'autant plus nécessaire que d'autres emprunts s'ajouteront quand viendra le temps de poursuivre le développement hydro-électrique de la Baie James et de la Côte Nord.

MOT À MOT

La peine de mort ou l'escalade de la violence

(N.D.L.R.) — Voici de larges extraits d'un récent message de la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Le débat sur la peine de mort est de nouveau projeté sur les grandes tribunes de l'actualité canadienne. Suite à une série d'actes meurtriers qui sèment encore la peur, l'émotion, l'indignation, de fortes pressions s'exercent sur les autorités civiles afin qu'elles réintroduisent la peine de mort en notre pays. Et pourtant, lorsqu'en 1976 le gouvernement canadien a décidé de son abolition, nous avions cru avec beaucoup de nos concitoyens et concitoyennes que notre pays inscrivait dans son histoire une page fort importante qui révélerait au monde notre souci à tous de se donner un plus haut degré de civilisation, un meilleur standard d'humanité.

Aujourd'hui, notre société peut difficilement faire marche arrière et revenir à un système qui tente de vaincre le mal par le mal sans risquer de saper la base même de son unité morale: le respect de la vie, de toute vie humaine, fondement original de tous les autres droits humains... Dix ans après l'abolition de la peine capitale, la même conviction nous anime: une société, qui respecte le caractère sacré et intangible de la vie humaine et qui place les droits de la

personne au premier rang de ses priorités, s'oriente assurément, même si cela peut sembler lent et pas toujours manifeste, sur la voie du progrès social pour elle-même, contribuant en plus au développement de toute l'humanité. (...)

Le débat sur la peine de mort fait partie d'un problème que nous avons hérité du passé. Dans les sociétés archaïques et traditionnelles, cette peine a été appliquée sans difficulté, presque instinctivement ou comme allant de soi pour châtier les coupables. On appliquait avec rigueur la loi du talion "oeil pour oeil, dent pour dent" un peu comme à la guerre on appliquait la loi martiale. Et pour mieux dissimuler cet acte de vengeance collective, on attribuait à la peine de mort quatre buts spécifiques: la satisfaction du crime, l'exemplarité sociale, l'intimidation du délinquant éventuel (dissuasion) et la protection de la société.

Aujourd'hui, de plus en plus de gens reconnaissent que ces objectifs ont une valeur très aléatoire et ne peuvent constituer le fondement d'un jugement moral. De plus, l'effet de dissuasion imputé à l'imposition de la peine de mort n'apparaît plus probant quand on prend conscience que les circonstances aggravantes ou atténuantes qui accompagnent le crime peu-

vent varier d'un cas à l'autre: crime commis avec ou sans préméditation, crime perpétré sous l'effet de la panique, de la folie, de la passion, de la vengeance, sous l'influence de l'alcool ou des stupéfiants, etc.

Il est évident que l'idée de châtier vient facilement au coeur de tout individu et même de toute collectivité qui se sent agressée. Il y a, aux profondeurs de tout être humain, un instinct puissant qui le pousse, non seulement à se défendre, mais à se faire justice. Cet instinct, s'il n'est pas dompté, éduqué et guidé par les valeurs de l'altérité humaine, peut devenir une pulsion destructrice et meurtrière.

En effet, cet instinct s'est diversément manifesté dans le passé: les guerres, la torture, le duel, l'esclavage, la discrimination des races, des peuples et des individus. Bien qu'il reste encore des vestiges de ces anciennes cruautés et comportements barbares, on peut affirmer que s'est développée lentement au cours des derniers siècles et plus particulièrement depuis la Dernière Guerre mondiale, une compréhension plus profonde de la dignité transcendante de l'être humain, compréhension accompagnée d'un rejet de tout ce qui lui porte atteinte.

C'est ainsi que des conduites

qui, autrefois, étaient considérées comme naturelles et justes et même nécessaires à l'ordre social, s'avèrent aujourd'hui radicalement injustes et inhumaines. (...)

Car en exécutant la peine de mort, la société opte pour l'extermination du criminel et ne croit pas à sa guérison possible. Elle lui lance la première pierre, refusant de croire que tout peut être pardonné, que la réinsertion personnelle et sociale du meurtrier est réalisable. Or, qui parmi nous ou quelle société peut se dire totalement innocent, sans péché? Qui parmi nous ou quelle société peut affirmer qu'il n'a aucune responsabilité personnelle, collective dans la délinquance?

Sans pour autant dégager le criminel de la gravité de son forfait, ne faut-il pas, en toute justice et vérité, rejeter tous les facteurs de la vie sociale qui conduisent à la délinquance et au crime: chômage, dislocation des familles, exploitation des pauvres, discrimination, prolifération des idéologies déshumanisantes, pornographie et drogue, exaltation de l'argent comme valeur suprême, etc.?

Car, il ne suffit pas d'éliminer les criminels ou de les enfermer à vie dans des pénitenciers, si la société elle-même continue de générer les causes du crime et d'engendrer sans cesse ses propres

criminels. Il faut donc nous engager à briser le cycle de la violence contre tout être humain, qu'il soit innocent ou coupable. Nous n'avons pas besoin d'éliminer une vie pour une vie ou tenter de détruire la violence par la violence. C'est par des comportements plus humains, plus civilisés qu'il faut passer pour bâtir une société juste. (...)

Face aux actes de cruauté et de férocité qui se commettent encore de nos jours — pensons, par exemple, aux guerres, aux mouvements de guérillas, aux exécutions sommaires des adversaires des régimes politiques en de nombreux pays, aux hommes et femmes qui ont été exterminés par l'action brutale des "escadrons de la mort" —, l'Eglise ne peut se résigner à la loi du silence.

Pour accomplir sa mission prophétique, elle doit rappeler constamment à la conscience des hommes et des femmes d'aujourd'hui que la vie humaine est sacrée, qu'elle est le don de Dieu et que personne n'a le droit de la mutiler, de la détruire. Aucune autorité, aucune société ne peut s'arroger ce droit premier, bien qu'elle puisse restreindre l'exercice des autres droits qui en découlent. (...)

La souffrance que cause la cri-

minalité en détruisant des vies, en brisant des familles et en anéantissant l'espoir des innocents, ne peut être comblée par la mort du meurtrier. L'attention et le soutien concrets que notre société doit apporter aux victimes du crime et à leurs familles, l'interrogent sur sa qualité d'être humain, sur sa capacité de vaincre le mal par le bien.

Bien plus, elle doit mettre en route des mesures adéquates de protection pour tous, particulièrement pour ceux et celles qui assurent le bon fonctionnement de la vie collective et ceux et celles qui, par leur travail, assument la garde des criminels. (...)

Notre société toujours soucieuse de la valeur et du respect de la vie doit donc irradier à la base les causes ou facteurs qui favorisent l'activité criminelle. Et dans un effort d'humanité, elle doit aussi chercher à améliorer le système correctionnel afin que le châtiement imposé aux criminels contribue positivement à leur réhabilitation et à leur réinsertion sociale.

Le geste de Jean-Paul II, celui qui a lui-même pardonné à son agresseur, nous aide à mieux comprendre que dans une société comme la nôtre, il y a toujours place pour le pardon. (...)

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leur auteur(e). LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3368.

LA LANGUE

Que craint-on?

Je fais mienne l'opinion émise récemment par Mme Yvonne Marcou-Mallen face à la féminisation des noms de métier, fonction ou d'état. Et plus spécifiquement Mme Marcou-Mallen se référerait à Mme Jeanne Sauvé, gouverneure générale.

Je ne comprends pas ces réticences à utiliser le genre féminin quand il y a lieu. Est-ce approprié de dire: le ministre, le professeur, le chauffeur, etc., si

c'est une femme qui exerce la fonction? Que craint-on? Il me semble qu'en toute logique, il serait opportun de s'ajuster.

La lettre de Mme Marcou-Mallen est abondamment émaillée de notes historiques qui étayent la pertinence d'une réflexion suivie, je l'espère, d'une action à ce sujet.

Lucine Tanguay
Québec

Le "I" ou "Y"

(En réponse à la lettre de Mme Brigitte N. Larouche publiée le 15 février)

J'aimerais vous informer que si des Denyse, Lyse, Danyelle... écrivent le "y" au lieu du "i" traditionnel, ce n'est nullement par snobisme ou pour sortir d'un certain anonymat. Cette décision relève de la liberté d'expression et de jugement. Après tout, nous sommes dans un pays libre...)

Mon nom commence par un "Y" et je ne me sens aucunement supérieur aux autres.

D'autre part, pourquoi ajoutez-vous le "N" à votre nom? Est-ce pour vous montrer supérieure aux autres femmes qui ont décidé de prendre le nom de famille de leur conjoint...?

Yves Perreault
Cap-Rouge

Arrêtez

Lors de la séance du conseil municipal du 26 janvier, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a révélé qu'il n'a pas l'intention de changer les panneaux de signalisation "bilingues" affichant ARRET-STOP par de simples ARRET, parce que le mot STOP est dans le dictionnaire français et que de nombreux pays européens et francophones d'Afrique ont choisi le STOP plutôt que l'ARRET.

Trois jours plus tard, LE SOLEIL publiait une photo d'un ARRET-STOP avec un argument de M. Marcel Laliberté, directeur du Service de la circulation de la ville de Québec, à l'effet qu'il y a 3 à 4.000 de ces panneaux sur le territoire municipal et qu'ils valent environ \$100 chacun.

Ces justifications de l'inaction municipale m'apparaissent fausses et ne parviennent pas à cacher un profond mépris du caractère unilingue français de la ville de Québec.

Tout d'abord, ils devraient admettre que le fait de remplacer les anciens ARRET-STOP usés ou brisés, par des ARRET neufs



Le Soleil, Jacques Deschênes

n'occasionneraient aucun coût supplémentaire. Ensuite, même si le mot STOP est dans le dictionnaire français, il n'en demeure pas moins un anglicisme.

Enfin, au lieu de copier la France et d'autres pays francophones qui, sur cette question, du moins, se trompent, Québec devrait plutôt s'inspirer de l'exemple de ses voisins: Beauport, Charlesbourg et Sainte-Foy, et s'afficher unilingue française.

Il est, de plus, tout à fait ridicule d'émettre deux fois le même message, en français, sur un même panneau, si l'on accepte, comme le maire Pelletier, que le STOP soit reconnu français au même titre qu'ARRÊT...)

Pierre Landry
Québec

LES CENTRES D'ACCUEIL



Améliorations possibles

Il m'est souvent arrivé d'aller voir des personnes âgées dans les centres d'accueil. Ces beaux centres bien adaptés où l'on reçoit des vieux en perte d'autonomie. Ces beaux centres où vivent de 50 à 200 personnes.

Souvent, il faut partager sa chambre avec un étranger. En plus de s'adapter à un autre mode de vie, on doit s'adapter à ce co-chambreur. J'ai parlé avec plusieurs personnes âgées et elles m'ont dit qu'elles acceptaient difficilement de se faire aider soit pour le bain, soit pour l'habillement. Quand au partage de la

chambre, la plupart finisse par s'habituer.

Ce que je remarque dans ces centres, c'est le manque d'intimité. On devrait respecter celle des couples. De plus, on ne devrait pas oublier que les personnes âgées aiment qu'on leur dise vous. On devrait porter une attention particulière aux personnes confuses surtout lorsqu'on s'occupe de leur hygiène corporelle. C'est le temps qui manque aux personnels de ces centres. Il est vrai qu'il y a d'importantes coupures budgétaires mais il ne faudrait pas pénaliser nos personnes âgées.

De plus, je souhaite qu'on repense la façon d'intervenir auprès des personnes âgées. Il est très important de les écouter. Il ne faut pas les prendre pour des enfants. Ils ont des besoins semblables à nos besoins. N'oublions pas que ces personnes ont eu une vie intense et qu'ils ont droit au respect en tant qu'individu à part entière.

Il me reste à espérer de vieillir en santé.

Micheline Doyon
Beauport

Bertrand Nadeau
Rivière-du-Loup

Créer un milieu de vie thérapeutique

Aujourd'hui, j'ai le goût de parler de ce qui se passe dans les centres d'accueil en ce qui concerne les ressources spécialisées. Il y a deux ans, une psychologue a été engagée au centre où je travaille. Elle avait comme mandat de mettre sur pied un plan d'action visant à l'implantation d'un milieu de vie communautaire thérapeutique. Les objectifs spécifiques étaient de fournir aux établissements participants au projet, tout en les soutenant dans cette démarche: 1. les moyens pour que chaque centre puisse évaluer les capacités fonctionnelles des bénéficiaires au plan physique,

psychique et social.

2. les moyens pour qu'un plan de traitement soit conçu selon le résultat de l'évaluation pour chaque bénéficiaire.

3. Les moyens pour que chaque centre implante un milieu de vie qui stimulera l'utilisation optimale des capacités et ressources chez le bénéficiaire afin qu'il puisse améliorer et/ou maintenir son niveau fonctionnel, en plus de prévenir chez la personne âgée la détérioration mentale et physique due au manque de stimulation.

Nous avons donc travaillé en étroite collaboration. Présentement, je déplore que le personnel affecté aux ressources spécialisées change annuellement. Comment voulez-vous assurer une continuité dans ce travail humanitaire?

Vous me direz peut-être: plus de personnes, plus de talents. Il me semble que plus le personnel change, plus les bénéficiaires sont affectés et moins les intervenants sont intéressés à poursuivre les objectifs déterminés.

Je souhaiterais que le ministère des Affaires sociales étudie les besoins des intervenants et des bénéficiaires et que le budget

soit en fonction des besoins identifiés.

Serait-il utopique de penser que le ministère des Affaires sociales réponde adéquatement aux besoins des travailleurs et des personnes âgées en procurant financièrement ce dont ils ont besoin?

J'ose espérer que mon intervention aura des répercussions positives afin d'améliorer la qualité de vie dans les centres d'accueil.

Denise Lambert
Ste-Foy

L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Des victimes du fluor

Une petite ruelle de Sicile, quatre ou cinq "petits vieux" assis sur un banc, le visage ridé, édentés, à moitié chauves, le dos voûté, incapables de s'adosser au mur, pourtant si proche... Rien que de très banal me diriez-vous, sauf un détail: ils ont à peine trente ans, sont incapables d'attacher leurs chaussures tant leurs vertèbres sont soudées et ne regardent même plus les belles jeunes femmes de leur village. Je vous présente la fluorose, la maladie du fluor.

Triste destin. Mais ce n'est là qu'une partie du tableau... Ce poison insidieux, le plus toxique et le plus réactif des éléments non-métalliques (les chimistes l'appellent le "chat sauvage") aurait été récemment associé à une foule d'autres maux, tous plus redoutables les uns que les autres: maladie d'Alzheimer, Sida, infertilité et stérilité temporaire ou définitive chez la femme, syndrome de Down (mongolisme), anencéphalie (absence de cerveau chez le nouveau-né), épilepsie, diminution de la volonté, de la mémoire et des facultés intellectuelles comme la concentration, problèmes circulatoires divers, ostéosclérose, fluorose dentaire (taches blanches,

puis brunes, puis noires sur les dents, sans espoir de traitement sauf l'extraction pure et simple de la dent), et enfin, pour finir en beauté, à l'augmentation du taux de décès dus au cancer, et vieillissement prématuré. Et tout cela pour une "prétendue" réduction de la carie dentaire, réduction fortement remise en question suite à



plusieurs études récentes effectuées par des scientifiques compétents, sérieux, impartiaux et surtout intégrés.

Ce poison (fluorure de sodium que l'on ajoute présentement à notre eau potable), si toxique qu'une seule pincée de ses sels corrode et traverse de part en part une feuille d'acier d'un quart de pouce d'épaisseur en quelques minutes, rapporte annuellement des centaines de millions de dollars de profits à quelques compagnies peu soucieuses, semble-t-il, de la santé de la population, et pour lesquelles le dit poison ne représente qu'un résidu d'exploitation (on s'en sert encore comme poison à rats et à coquerelles), mais un résidu très, très payant depuis le milieu des années quarante...

Alors, s'il vous plaît, lorsque vos enfants, en revenant de l'école, vous demanderont un verre d'eau, pensez donc à ces "petits vieux" de la Sicile. Agissez, il est encore temps. Combattons l'eau fluorée et conservons notre santé et celle de nos descendants...

Mario Ferland, Jacques Begin, Pierre Normandeau, Clémence Carrier, Yves Bolduc, Gilles Chartrand
Québec

Non aux zones tampons!

Non, le syndicat de l'UPA de Kennedy n'est pas favorable à la mise en place de nouveaux établissements de production animale proche des zones blanches.

Il y a des normes que le ministère de l'Environnement fait respecter qui interdisent la construction de nouvelles porcheries, de poulaillers, d'exploitations de veaux de lait, etc., trop près d'une agglomération. Les municipalités n'ont qu'à demander au MENVIO de faire respecter ces normes.

Ce que les producteurs ne veulent pas, c'est qu'on rende dérogoatoire par un règlement de zonage les établissements de production en place comme on le fait à Pintendre et dans la MRC des Chutes de la Chaudière. Une fois les établissements rendus dérogoatoires, les municipalités ont libre choix de les

restreindre à volonté en régissant leurs droits acquis. Ceci entraîne nécessairement une dévaluation des fermes, un problème d'obtention de crédit à l'investissement, l'impossibilité de rentabiliser des investissements, etc.

En fait, le problème est plus simple qu'on le croit à Pintendre. L'origine d'un résident de la zone agricole qui tente de rendre dérogoatoire un établissement de production animale pour un jour espérer la fermeture de cet établissement. La meilleure preuve en est que la MRC a élargi la zone tampon du côté de cet établissement qui pourtant n'est pas dans les vents dominants d'été.

C'est une rancoeur personnelle qui prend une saveur régionale et provinciale. Les élus municipaux disent à la population qu'ils veu-

lent protéger la zone urbaine contre la mise en place de nouveaux établissements de production animale afin de rentabiliser les infrastructures de la municipalité... S'ils disaient à la population qu'ils veulent rendre dérogoatoire des établissements pour espérer les fermer et enlever le gagne-pain des producteurs agricoles, est-ce que les appuis seraient les mêmes?...

Il ne faut pas que les municipalités aient le loisir de réglementer l'agriculture dans la zone agricole. Nous sommes assujettis à des normes qui prennent en considération autre chose que des rancoeurs personnelles.

Marcel Labrie
Pintendre
président du syndicat de l'UPA de Kennedy

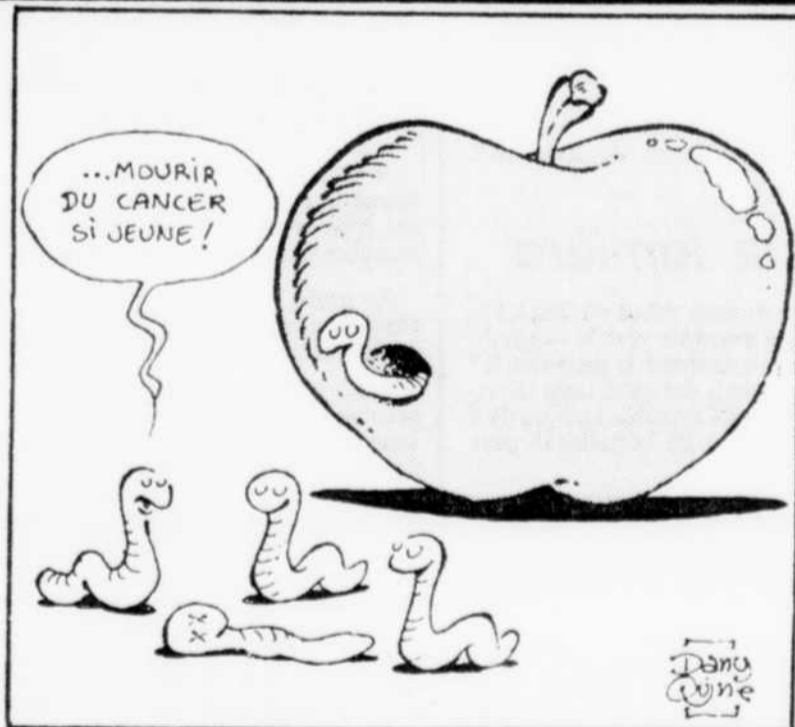
Poison

Suite à l'excellent article de Raymond Gagné sur les pesticides, permettez-moi d'ajouter mon mot.

Il est grand temps de prendre conscience qu'on empoisonne la chaîne alimentaire en utilisant ces produits à toutes les sauces. Il se vend actuellement un pesticide, le Daminazide, qui cause le cancer chez le rat et qui est utilisé pour renforcer la queue des pommes. Les résidus, avec le facteur relais, affectent notre santé à long terme.

Au lieu d'attendre des lois qui permettent un produit "sécuré", pour ensuite le retirer du marché, exigeons en tant que consommateurs des aliments exempts de pesticides et d'hormones.

Jean-Luc Michaud
St-Alexandre



On en tait les dangers

Suite à la parution récente d'articles sur l'irradiation alimentaire, nous avons cru bon faire connaître à la population en général un point de vue différent sur la question à la lumière des dernières études scientifiques.

De tous les dangers que l'industrie alimentaire chimique nous fait courir depuis plusieurs années sous le couvert du "progrès", l'irradiation des aliments par le Radiocobalt 60 est de loin le plus grand danger qui menace actuellement l'humanité.

Car si le bombardement nucléaire de la nourriture tue les bactéries déclarées néfastes, il tue aussi et pour les mêmes raisons, les bonnes bactéries, les levures, les ferments, les diastases essentiels à la digestion, de même que les vitamines B6, E, K, C et B1. De plus, il désintègre les acides aminés formateurs de nos protéines ainsi que les hydrates de carbone fournisseurs d'énergie; il modifie la structure moléculaire des enzymes activateurs de nos réactions métaboliques, ainsi que les lipides constituant des parois cellulaires. Enfin, il transforme les protéines en substances dangereuses.

L'irradiation des aliments est une technologie déstabilisante qui engendre des molécules anti-métaboliques que la nature n'avait pas prévues. L'absorption d'aliments irradiés désorganise les fonctions normales de tous les organes, de tous les tissus et de toutes les cellules en obligeant l'organisme à se créer des voies para-métaboliques afin d'éliminer ces corps toxiques...

En dépit de plusieurs études scientifiques alarmantes, l'irradiation des aliments au Radiocobalt 60 est à point et n'attend que le feu

vert des autorités pour être mise en application. Après l'agriculture chimique, toute la panoplie d'insecticides et d'additifs alimentaires, les édulcorants synthétiques, la fluoration de l'eau, on vient d'embaumer définitivement notre nourriture, si bien qu'il faudra prévoir une augmentation du chiffre d'affaires des trusts pharmaceutiques et des salons funéraires pour les années à venir...)

Andrée Gagnon
Québec

Pas de droits

Ceux qui fument peuvent bien, à certains moments, avoir mal aux doigts. Chaque jour, ils se torturent les mains à prendre leur paquet de cigarettes. L'ouvrir, prendre une cigarette, le fermer, mettre la cigarette entre leurs lèvres, prendre une allumette ou un briquet, allumer leur cigarette et replacer leur briquet ou leur allumette (dans une poubelle). Tout cela pour inspirer et expirer de la fumée.

J'encourage tous les fumeurs à inspirer de la fumée, à condition

qu'ils ne l'expirent pas dans mon air! Les fumeurs ont peut-être mal aux doigts, peu importe, mais moi, j'ai mal aux droits, à mes droits de non-fumeur. Les fumeurs ont dix doigts, mais ils n'ont aucun droit en tant que fumeurs. Je parle de droits NATURELS, fondés sur le bon sens et l'équité...)

Je pose une question aux fumeurs: "Si quelqu'un vous étouffe, allez-vous vous défendre?"

Steve Rioux
Les Saules



La peur

Des ambulanciers conduisent dans un hôpital de Hong Kong un malade que l'on croit atteint du SIDA. Employé d'une ambassade africaine à Pékin, le transport de l'homme âgé de 43 ans a entraîné des mesures préventives hors de l'ordinaire, comme l'illustre la photo.

SURVOL

Le Canada et les savants d'ailleurs

◆ VIENNE (AFP) - Le Canada a présenté vendredi à Vienne devant la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) une proposition demandant que les pays d'Europe de l'Est autorisent les scientifiques à se déplacer librement à l'étranger.

Cette proposition qui a reçu le soutien des 12 pays de la CEE ainsi que de l'Islande, de la Norvège et des États-Unis, demande que les 35 États de la CSCE (toute l'Europe moins l'Albanie plus les États-Unis et le Canada) s'engage à promouvoir la "liberté qui est indispensable au progrès de la science et de la technique".

"Tous les pays devraient comprendre que la science ne peut se développer à un rythme optimum que si les scientifiques établissent des contacts directs avec leurs collègues", a déclaré M. William Bauer, chef de la délégation canadienne à la CSCE. Le chef de la délégation américaine M. Warren Zimmermann a de son côté indiqué que si plusieurs pays d'Europe de l'Est s'étaient déclarés à la CSCE en faveur de la coopération scientifique, la recherche scientifique n'était malheureusement tolérée dans certains de ces pays qu'à condition que les scientifiques se conforment politiquement.

Les BPC d'Hydro-Québec

◆ (PC) - Il en coûtera au moins \$100 millions à Hydro-Québec pour se débarrasser de la totalité des BPC qui existent sous toutes les formes, dans ses équipements, a indiqué un représentant d'Hydro-Québec, jeudi, en commission parlementaire. Cette somme ne tient pas compte de la destruction des polluants BPC - biphenyles polychlorés - ni de leur entreposage. Hydro-Québec possède 20 pour 100 des BPC qui existent sous forme liquide au Québec, sans compter les BPC solides. Le casse-tête se complique par le fait qu'il n'existe pas au Québec de technologie connue pour détruire totalement, efficacement et économiquement ces substances. Le plus grand espoir réside dans une technologie mise au point par l'Université de Sherbrooke, PIRALE, qui permet de détruire le biphenyle sans rejet ni émanation.

La météo dans l'ouest du Lac-St-Jean

Météo-Canada a amélioré la diffusion des bulletins météorologiques au Lac-St-Jean en organisant un répondeur automatique (tel. 418 679 8690) qui fonctionne à partir de St-Félicien afin d'avoir une meilleure couverture pour la région ouest du lac. De plus les stations de radio de Roberval et de Dolbeau diffusent les bulletins du répondeur. En cas de panne du répondeur, la sûreté municipale de St-Félicien a accepté de faire la surveillance du dispositif automatique.

Quand on étire la lumière

VARENNES - Le nouveau laboratoire de recherches de Bell à Varennes a réalisé récemment une première mondiale avec le tirage du plus long câble à fibres optiques... sans épissures! Il mesurait 5,7 kilomètres et il a été posé en quatre jours sous des conditions climatiques de -20°C. La France avait jusqu'ici étiré un câble optique de 5 kilomètres. Les technologues de Bell se penchent les bretelles et pour cause.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Le travail du futur père peut, comme celui de la mère, influencer sur la santé du bébé

◆ (d'après AFP et LE SOLEIL) Les résultats préliminaires de travaux menés par une équipe de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec fait ressortir un lien entre le fait d'appartenir à un groupe donné de professionnels et le risque accru, pour une femme enceinte, de voir le cours normal de sa grossesse perturbé.

Le taux d'avortements spontanés se trouve accru de façon sensible chez les femmes travaillant comme infirmières et serveuses.

Le taux d'enfants mort-nés augmente chez les femmes oeuvrant en agriculture, en horticulture et dans l'industrie du cuir.

Les femmes qui travaillent dans l'industrie du métal, dans les entreprises de nettoyage ou auprès de jeunes enfants, risquent davantage d'avoir des enfants présentant des anomalies congénitales.

Les bébés de petits poids seraient surtout le lot des femmes de chambre et des femmes oeuvrant dans les industries de l'alimentation, du métal, des appareils électriques et du vêtement.

D'autres études du genre sont en cours à cet institut montréalais. Selon les chercheurs, l'utilisation d'un écran de visualisation durant la grossesse n'augmenterait pas le risque de malformations congénitales ou d'avortements spontanés.

Constat mondial

Par ailleurs, l'incapacité d'un couple à procréer peut aussi résulter de l'activité professionnelle de l'homme. Un groupe d'études de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a dressé une nomenclature des professions à risques pour la fécondation.

Selon ce groupe d'études, l'exposition du père ou de la mère à un agent chimique ou physique avant la conception peut avoir des répercussions sur les cellules germinales mâles ou femelles et empêcher la fécondation de l'ovule ou provoquer un avortement spontané, la mise au monde d'un enfant mort-né ou la naissance d'un enfant atteint d'anomalies.

Le travail de papa

Ainsi, l'exposition à certaines



Pour réussir un bébé en bonne santé, il faut un papa et une maman eux-mêmes en bonne condition physique. Si les futures mères, par leurs occupations, peuvent encourir certains risques, les futurs pères aussi sont susceptibles, à cause du travail qu'ils effectuent, de voir leurs descendants affectés de certains maux.

substances pourrait être à l'origine de l'apparition de cancers chez les enfants avant l'âge de 15 ans. Il a été démontré que dans bien des cas de décès dus à un cancer infantile, le père avait été employé dans le domaine du pétrole, tandis que l'exposition de la mère à des substances chimiques (peintures, produits pétroliers) pendant la grossesse "était associée de manière significative avec des cas de leucémie".

Parmi les professions à risque, les experts de l'OMS citent:

◆ Les travailleurs agricoles: l'impuissance se manifeste davantage chez les hommes qui travaillent avec des pesticides et des herbicides.

◆ Les anesthésistes: on a observé des taux d'avortement plus élevés chez les femmes qui travaillent comme anesthésiste ou en salle d'opération. Une étude a révélé un doublement des avortements spontanés et des malformations congénitales chez les femmes exposées, ainsi qu'une augmentation de 25 pour 100 des malformations congénitales chez les enfants dont le père avait été exposé aux mêmes substances.

◆ Les fondeurs: il a été observé une diminution sensible du poids à la naissance des bébés mis au monde par des femmes travaillant dans les fonderies et des dommages génétiques ont aussi été constatés

chez des fondeurs par ailleurs en bonne santé.

◆ Les employés de laboratoire: là encore, on a constaté davantage d'avortements spontanés chez les employées de laboratoires chimiques.

◆ Les ouvriers de la chimie: (surtout ceux qui travaillent avec des substances telles que plastiques, styrène, viscosité et rayonne), les peintres et les blanchisseurs (exposés à des solvants), les ouvriers du métal (notamment dans le domaine de l'électronique) ainsi que ceux qui sont employés dans la sylviculture, la pêche, l'industrie et la construction.

Les Japonais lancent un projet de recherche sur la machine humaine

◆ TOKYO (AFP) - Le Japon a donné le coup d'envoi international à un ambitieux projet de recherches biologiques sur l'homme.

Le projet, baptisé *Frontière humaine*, prévoit l'étude de la machine humaine.

Frontière humaine, enfant chéri du premier ministre Yasuhiro Nakasone et pour lequel le ministère du Commerce international et de l'Industrie (MITI) prévoit \$300 millions

de crédits sur dix ans, devrait être adopté début juin par les sept pays les plus industrialisés (USA, Canada, Grande-Bretagne, RFA, Japon, France, Italie) à l'occasion du sommet des scientifiques à Venise.

Plusieurs experts ont souligné le risque que le Japon puisse s'accaparer des résultats de recherches fondamentales européennes et nord-américaines qui lui font défaut et que ses industries, sans rivales

pour les applications commerciales, en tirent un immense bénéfice à peu de frais.

Tous les domaines de recherche fondamentale comme biologie moléculaire et transformation de l'énergie, pensée et transmission des informations, technologies associées au niveau cellulaire et moléculaire, peuvent déboucher sur des applications industrielles pratiques dans les domaines des nouveaux ma-

ériaux, de l'intelligence artificielle et des médicaments.

La question de la propriété intellectuelle occupera donc une large part des rapports que les scientifiques vont faire à leur gouvernement. Devant le réel attrait scientifique du projet *Frontière humaine* et la difficulté à dire publiquement non, "il dépend de nous" de savoir protéger nos intérêts, a déclaré le professeur italien Glauco Tocchini-Valentini.

LA MEDECINE APPRIVOISEE

La médecine rendue facile par la linguistique

◆ La récréation est maintenant terminée, regagnez vos places et sortez votre cahier de français. Aujourd'hui, nous nous initierons au vocabulaire médical.

par Dr François St-Maurice
(collaboration spéciale)

Commençons la leçon par l'identification de quelques structures étymologiques reliées à l'anatomie pour y greffer par la suite des suffixes qui nous donneront des mots complets. Le cerveau, maître de notre corps, s'identifie par "cérébro" et le cervelet, responsable de la coordination de nos gestes est reconnu par "cérébello" et non pas cervical, terme qui identifie le cou. "Rhino" vise le nez, "oro" la bouche et "oto" les oreilles. Les poumons et le cœur s'identifient respectivement par "pneumo" et "cardio", ça on s'en doutait!

Dans l'abdomen, il y a de bons exercices de mémoire. "Hépat" concerne la foie et "spléno" la rate (pensez au spleen de Baudelaire). "Cholé" signifie bile. La vésicule biliaire, petite vessie accolée au foie et contenant de la bile, s'entend par "cholécyst", "cyst" signifie vessie. "Gastro" correspond à l'estomac, "entéro" au petit intestin et "colo" au gros intestin. "Néphro" fait appel aux reins. L'utérus est connu par "hyster"; les trompes utérines? Je vous le don-

ne en mille: "salpinx".

Pour parler des vaisseaux sanguins en général, les médecins emploient "angio" mais pour être plus précis, ils citeront "artério" pour les artères et "phlébo" pour les veines. "Myo" et "mya" font savoir qu'on parle des muscles, "arthro" d'articulations et "ostéo" des os.

Méthodes d'investigation

Pour mettre à profit les termes à peine appris, permettons-nous d'y ajouter des suffixes identifiant des sciences et des techniques d'investigation. D'abord "logie", terminaison familière qui tire son origine de la langue grecque. Elle signifie discours, étude, science. Cardiologie reconnaît la science du cœur et de ses problèmes, pneumologie la science des voies respiratoires et ainsi de suite. "Graphie" fait allusion à un procédé d'enregistrement dont le plus connu est sans doute la radiographie. "Scopie" signifie littéralement observer, examiner. Si quelquel'un vous parle d'une bronchoscopie subite récemment, vous saurez qu'un tube spécial, sorte de télescope en miniature, aura été introduit dans son système respiratoire afin d'observer l'état de ses bronches. De nombreuses autres méthodes d'investigation existent. N'hésitez pas à questionner votre médecin.

Problèmes médicaux

Poursuivons notre quête de mot dans les domaines du diagnostic et du traitement. Suffixe bien célèbre en médecine, "ite" signifie réaction inflammatoire de l'organisme devant une agression, rien de moins! L'agresseur revêt plusieurs masques et peut provenir de l'extérieur - bactérie, virus, traumatisme, etc. - ou de l'intérieur, par exemple le développement d'anticorps contre nos propres organes. De nombreuses variations existent selon les organes atteints, l'intensité de l'agression de même que sa durée.

La douleur, plainte fréquemment formulée, se reconnaît par "algie". Ainsi, névralgie et cervicalgie localisent la douleur à un nerf et au cou, respectivement. On ne peut passer sous silence les pierres, source de problèmes pour plusieurs d'entre vous. La médecine les appelle lithiases. Les pierres aux reins deviennent donc des néphrolithiases tandis que les pierres au foie, contrairement à ce que cette expression laisse entendre, se retrouvent dans les voies biliaires et portent le joli nom de cholélithiases.

Permettons-nous maintenant une incursion du côté de la chirurgie. Trois suffixes vous aideront à

comprendre bien des interventions. "Tomie" veut dire couper et "ectomie" enlever. Retirer un corps étranger de l'intestin peut commander une entérotomie alors qu'une tumeur de la paroi intestinale obligera peut-être le chirurgien à effectuer une entérectomie, ablation d'une partie de l'intestin. Quelqu'un qui a été "opéré pour le foie" aura probablement subi une cholécystectomie, soit l'enlèvement de la vésicule biliaire.

La "grande opération" s'appelle hystérectomie, ablation de l'utérus, et peut parfois se compléter par l'excision des ovaires et des trompes, on parle alors d'hystérectomie abdominale totale et salpingo-ovariectomie bilatérale mais les dossiers médicaux se contentent bien souvent de l'inscription HAT-SOB! Lorsqu'il s'agit de réparer une structure, le chirurgien effectue une "plastie". Par exemple, un nez proéminent pourra trouver l'harmonie grâce à une rhinoplastie.

Votre devoir

La leçon de français est maintenant terminée. Votre devoir du jour consiste à déchiffrer les mots suivants: ostéo-arthrite, arthroscopie, oto-rhino-laryngologie et colectomie.



Le vocabulaire médical par le radical et la terminaison.

Des mots qui occupent l'actualité scientifique

Que sont supercollisionneur et trous noirs?

◆ Supercollisionneur et trous noirs!

Ces deux mots défraient présentement l'actualité scientifique, même au Québec, et passionnent les savants qui tentent de percer les secrets des forces de la nature, notamment celle de la gravitation.



Textes de **Claude TESSIER**

L'actualité d'abord!

Premièrement dans l'infiniment petit: pour étudier les particules subatomiques, les Américains s'apprentent à construire, au coût de \$6 milliards, une machine d'expérimentation scientifique gigantesque, un supercollisionneur supraconducteur de particules en forme d'anneau de 83 kilomètres. Un des emplacements possibles pourrait être la région de Huntingdon, à la frontière entre le Québec et l'Etat de New York.

Deuxièmement dans l'infiniment grand: un astrophysicien canadien du Conseil national de recherche du Canada, John Kormendy, a mis en évidence au

sein de la galaxie spirale d'Andromède la présence d'un trou noir central dont la masse équivaut à dix millions de masses solaires. La densité de la matière, la gravitation, y est telle que même la lumière ne peut s'en échapper.

Les scientifiques tentent donc, à la lumière de leurs observations dans les laboratoires et dans le cosmos, de concilier les théories sur les forces fondamentales de l'univers: l'interaction forte qui assure la cohésion des noyaux atomiques, l'interaction faible responsable de la désintégration de nombreuses particules, l'interaction électromagnétique qui se manifeste entre les particules électriquement chargées et l'interaction gravitationnelle qui est le moteur de l'attraction universelle.

Autrement dit, dans leur désir d'aller toujours plus loin vers une plus grande simplification, les chercheurs tentent d'unifier ces quatre interactions, de montrer qu'elles ne sont que quatre formes différentes d'une seule et même force.

Mais pour comprendre ce qui se passe dans l'infiniment petit, les savants doivent décortiquer les atomes, puis leurs noyaux, puis les constituants de ces noyaux: les quarks et les leptons par exemple. Ils ont besoin d'instruments puissants.

Le paradoxe veut que plus on veut descendre dans l'infiniment petit, plus il faut construire grand. D'où le projet américain du supercollisionneur supraconducteur de particules et d'une cité scientifique de 300 chercheurs.

Les trous noirs

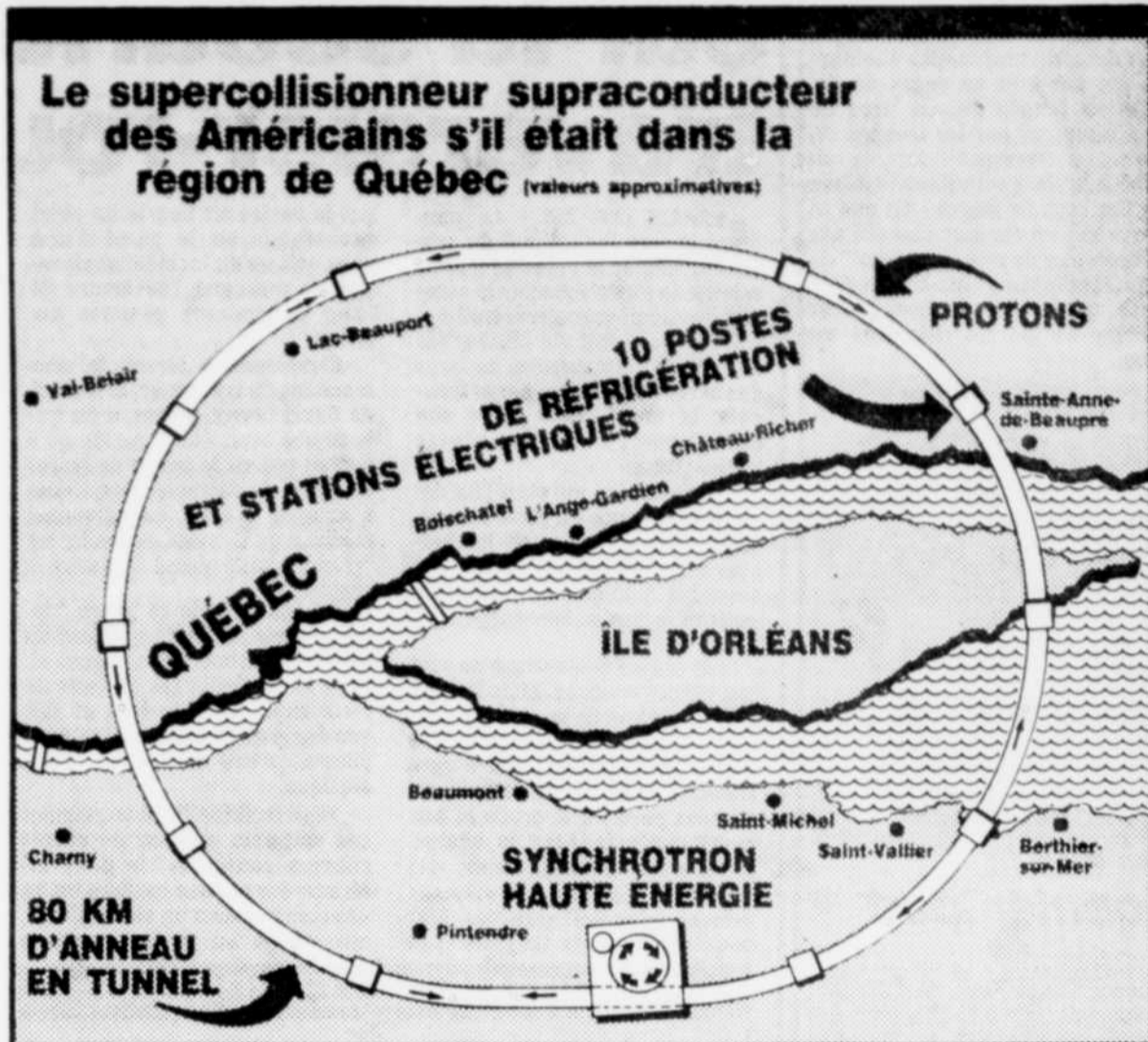
Quant aux gouffres cosmiques que sont les trous noirs et qui résultent d'une étoile massive qui s'effondre sur elle-même, c'est la gravitation qui impose sa loi. Les trous noirs sont une énigme.

Que se passe-t-il? Les théories les plus étonnantes sont mises de l'avant à ce sujet, y compris l'explication de l'espace-temps qui veut que plus on pénètre dans un trou noir (si la chose était possible) plus le temps ralentit. Il y a aussi les trous blancs qui seraient des générateurs de particules à très haute énergie et seraient la version inversée dans le temps de l'effondrement. Autrement dit, c'est comme un projecteur qui tourne à l'envers. On verrait les gens marcher à reculons, la nourriture sortir de la bouche, etc. De la science-fiction presque. On ignore ce qui pourrait causer l'explosion d'un trou blanc.

L'astrophysique va-t-elle trouver une explication aux trous noirs dans la physique des particules et de leurs accélérateurs?

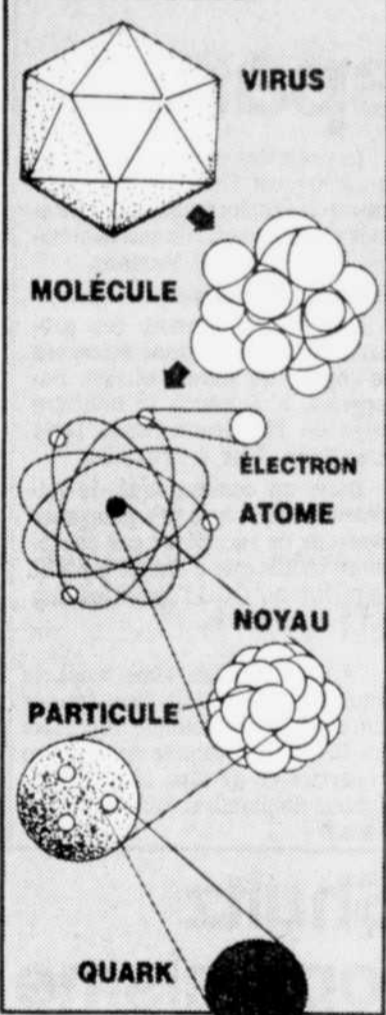
Les astrophysiciens en regardant vers le plus grand et les physiciens en scrutant le plus petit vont-ils se rencontrer pour donner une explication sur les particules élémentaires et les forces physiques qui régissent l'univers?

Plusieurs prédisent que nous sommes à la veille de découvertes importantes qui pourraient nous renseigner sur le Big Bang, l'explosion originelle qui a marqué le début de l'expansion de l'univers, il y a 15 milliards d'années.◆



Si le supercollisionneur était construit dans la région de Québec, son tunnel en forme d'anneau encerclerait l'île d'Orléans.

LES DIFFÉRENTES PARTICULES



Le Québec entre dans la course avec les Américains pour un projet transfrontalier

◆ Le Québec tente, même si ses chances sont minimes, d'avoir à ses portes la construction du supercollisionneur de particules que les Américains veulent mettre en service au milieu des années 1990. Déjà 22 Etats américains convoient cette réalisation scientifique.

C'est un ingénieur de Montréal, vice-président de SNC, M. Martin Poirier, qui a attaché le grelot au nom d'un groupe d'intérêts québécois et canadiens: le Conseil national de recherches, le gouvernement du Québec, des entreprises comme Lavalin, SNC, Hydro-Québec, Niobec et des physiciens universitaires.

Au cours des dernières semaines, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec l'Etat de New York pour convaincre les autorités de cet Etat de réaliser le "casseur d'a-

tomies" dans une région transfrontalière située entre Huntingdon, au Québec, et Malone ou St-Regis, dans l'Etat de New York.

D'abord, fait remarquer M. Poirier, ce projet de \$6 milliards, avec un budget annuel de \$270 millions et 3.000 d'employés, aura des retombées économiques sur la région qui l'accueillera.

Ce plus gros accélérateur de particules au monde aura besoin de 250 mégawatts d'électricité, soit l'équivalent de la production du barrage de La Tuque ou de la consommation d'une ville comme Sainte-Foy. Le Québec pourrait offrir de l'électricité à un prix concurrentiel, capable d'apporter des économies de \$25 millions dans le budget annuel du centre de recherche.

Une entreprise comme Niobec, une filiale de la Société québécoise d'exploration minière, y est intéressée. Le niobium qu'elle extrait, non loin de Chicoutimi, pourrait servir aux alliages qui entrent dans la fabrication des supraconducteurs, un des éléments de l'accélérateur de particules.

Les Québécois ne sont pas étrangers à ce genre de projet. Dominion Bridge-Sulzer Inc. de Montréal, a terminé, récemment, la fabrication de composants spéciaux destinés à la nouvelle installation internationale en physique de haute énergie que les Européens ont construite, près de Genève.

Le contrat de \$850.000 avec le Conseil national de recherche du Canada et des scientifiques de l'uni-

versité de Montréal portait sur la construction de deux cloches à pression de très grande précision et d'une chambre pressurisée en acier pour le détecteur de particules de l'accélérateur-collisionneur électron-positron de Genève.

La présence de deux aéroports dans la région de Montréal, de nombreuses maisons d'ingénieurs et le bas coût de l'électricité ont été mis dans le plateau de la balance. On a évoqué aussi la collaboration internationale Canada-France-Hawaii dans la réalisation du télescope qui a servi à identifier un énorme trou noir dans la galaxie d'Andromède. Une collaboration du genre pourrait avoir lieu au niveau international au sujet de l'accélérateur américain.

Mais l'attention canadienne a

été alertée sur le tard et il apparaît, aux dernières nouvelles, que les Américains veulent leur machine scientifique "chez eux". Ils sont déjà complexes en voyant les Européens et les Soviétiques exercer leur leadership dans les cyclotrons géants et la physique fondamentale. On souligne que 300 chercheurs américains se sont rendus aux installations de Genève pour y mener des travaux scientifiques, faute de laboratoires puissants chez eux.

Les Américains, avec l'appui du président Reagan, donnent donc le grand coup pour remporter la guerre des monstres en matière de recherche sur la physique des particules. Ce supercollisionneur supraconducteur est à peine plus cher qu'un porte-avions de la Défense.◆

On a tous un accélérateur de particules dans son salon ou sa cuisine: l'écran de télé

◆ Le supercollisionneur supraconducteur que les Américains s'apprentent à construire sera le plus important instrument de recherche fondamentale construit par l'homme. Il servira, comme d'autres cyclotrons dans le monde, à l'étude de la structure de la matière. Il sera 20 fois plus puissant que ceux qui existent en Europe et en Union soviétique.

En quoi consiste le projet?

Disons au départ que chacun a chez soi un accélérateur de particules: l'écran de télévision. Ici, les particules accélérées n'ont que 30 cm à franchir et sont réparties de façon linéaire pour exciter l'écran. En recherche, les dimensions sont tout autres.

Le supercollisionneur proposé

signifie la construction, à quelques mètres dans le sol, d'un tunnel en forme d'anneau de 80 kilomètres. C'est plus grand que le tour de l'île d'Orléans.

A l'intérieur, on trouvera, outre des moyens d'y circuler, différents appareils et surtout deux tuyaux de quelques centimètres de diamètre. Ces conduits seront sous vide et entourés de longs et puissants aimants refroidis à très basse température.

Dans ces minces conduits, on fera circuler, en sens contraire, des faisceaux de protons à des vitesses approchant celles de la lumière. L'accélération équivaudra à une énergie cinétique de 20 milliards d'électronvolts, sans doute la plus haute énergie jamais atteinte dans

un accélérateur de particules. A une telle échelle et compte tenu qu'il s'agit de subparticules, une balle de baseball pèserait trois tonnes.

On en arrivera ainsi à provoquer des collisions; les corpuscules exploseront, et l'énergie ainsi libérée se convertira en matière, c'est-à-dire en nouvelles particules.

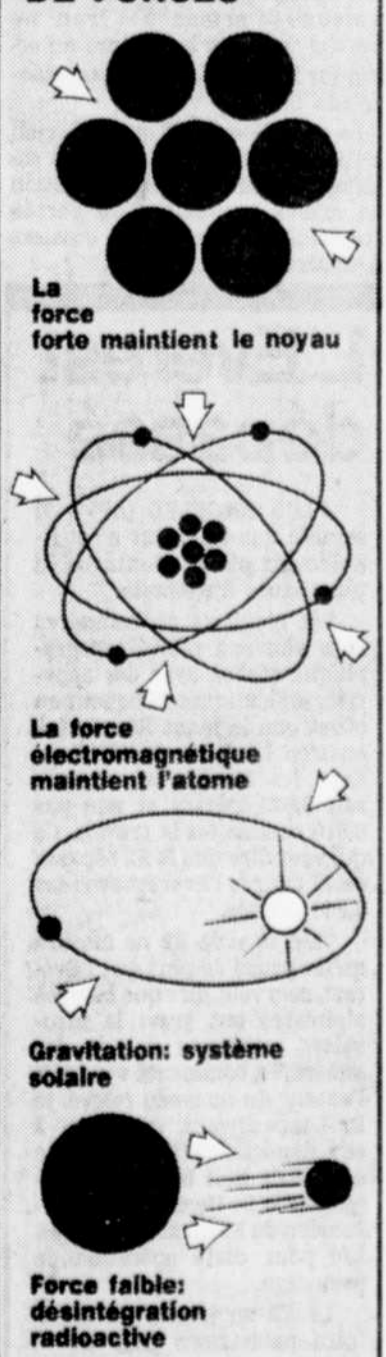
Grâce aux accélérateurs, beaucoup de particules nouvelles ont vu le jour. Parmi les particules connues, il y a les protons, les neutrons, l'électron, le muon, le tau, le neutrino d'électron, le neutrino de tau. Comme on ne jure de rien en physique, on découvrira probablement d'autres particules.

Pour réaliser ces micro-cataclysmes, il faut un appareillage

compliqué comme des aimants supraconducteurs, des super-ordinateurs, des laboratoires, etc., ainsi qu'une cité scientifique de 3.000 personnes. Des savants de 56 universités américaines ont participé à l'élaboration du projet du supercollisionneur supraconducteur.

Pour l'instant, 22 Etats américains se disputent ce centre de recherche qui sera forcément situé non loin d'un aéroport. Le Québec fait pression pour favoriser un emplacement qui chevaucherait le Québec et l'Etat de New York, dans les Cantons de l'Est.◆

LES 4 TYPES DE FORCES



La fascination des trous noirs: deux ouvrages qui en traitent

◆ Les trous noirs figurent parmi les phénomènes astronomiques énoncés dans les théories concernant la structure de l'Univers. Ce sont des endroits où la densité de la matière attire tout ce qui l'entoure, y compris la lumière. Les astronomes ne sont pas encore parvenus à trouver les trous noirs ni à prouver leur nature, mais ils croient qu'il y en a des millions. Les trous noirs sont fascinants.

Le Dr John Kormendy en a détecté un de dix millions de masses solaires dans la galaxie spirale d'Andromède, un des amas d'étoiles voisins de notre galaxie.

Comme les autres astronomes, il croit à l'existence possible de trous noirs supermassifs au cœur de certaines galaxies en raison des fortes explosions qu'ils observent en leur centre et des sources d'énergie détectées.

Selon le Dr Kormendy, "les zones centrales d'Andromède tournent si vite que nous soupçonnons qu'il s'y trouve de trois à quatre fois plus de matière cachée que nous n'en pouvons percevoir dans les étoiles.

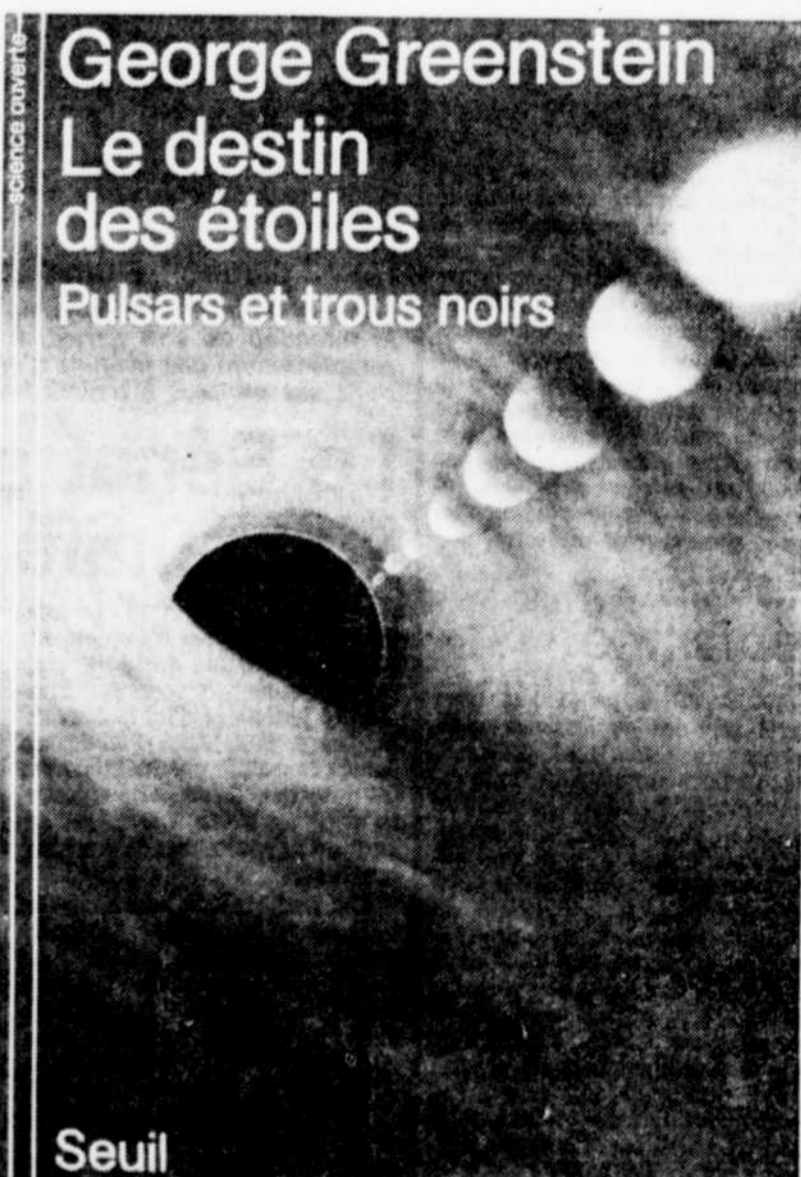
"Dix millions de masses solaires de matière sont concentrées dans un volume mesurant moins de cinq années lumière de diamètre, soit à peu près la distance qui sépare le Soleil de l'étoile la plus proche. L'explication la plus plausible d'un tel phénomène serait la présence d'un trou noir."

Des astronomes de l'Institut d'Astronomie Sternberg de Moscou affirment que les trous noirs sont animés des mêmes pulsations que le soleil, soit une toutes les 160 minutes.

Deux ouvrages viennent d'être publiés sur les trous noirs.

Le destin des étoiles (pulsars et trous noirs) est raconté par George Greenstein aux éditions du Seuil. Ce professeur au Collège universitaire d'Amherst, dans le Massachusetts, décrit en termes vulgarisés ces astres extraordinaires et leurs étonnantes propriétés.

Dans *Une gravitation sans gravité*, Jayant V. Narlikar, professeur d'astrophysique à Bombay, traite de l'énigme et du rôle de la gravitation, l'une des quatre forces qui régissent l'univers. L'ouvrage publié chez Payot est plus technique. Il y est question des machines cosmiques que sont les trous noirs ainsi que des trous blancs qui seraient une "inversion dans le temps d'événements normaux".◆



LE MONDE

Trois otages auraient péri

♦ **ABOU DHABI (AFP)** - Trois otages étrangers détenus au Liban, dont deux de nationalité allemande, ont été tués au cours de l'opération lancée depuis près de deux semaines par les troupes syriennes à Beyrouth-Ouest, a affirmé hier le quotidien Al-Ittihad des Emirats. Le journal dit que sa source est un rapport élaboré par les "services de renseignement" de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth. Vingt-cinq étrangers sont enlevés ou portés disparus au Liban.



John KOEHLER
Koehler part

WASHINGTON - Le réseau CBS a annoncé hier soir que John Koehler, récemment nommé directeur des communications à la Maison-Blanche en remplacement de Pat Buchanan, avait été forcé de démissionner. Koehler avait confirmé à la mi-février son appartenance à un organisation de "scouts nazis" en Allemagne dans les années 40, quand il avait 10 ans. Selon CBS, c'est le nouveau secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Howard Baker, qui a exigé et obtenu sa démission.

Fusillade au Temple d'or

AMRITSAR, Inde (AFP-Reuter) - Un policier a été tué et trois autres grièvement blessés hier par des militants indépendantistes sikhs au cours d'une fusillade dans le Temple d'or d'Amritsar, le sanctuaire des Sikhs au Pendjab. Selon la police, la fusillade a éclaté après que les forces de l'ordre eurent libéré un policier qui était torturé à l'intérieur du Temple après avoir été enlevé vendredi par des militants sikhs. En juin 1984, l'armée avait donné l'assaut au temple, dans lequel étaient réfugiés plusieurs milliers de militants séparatistes sikhs, faisant des centaines de morts.

Tammy se désintoxique

FORT MILL, Caroline du Sud (AP) - Tammy Faye Bakker, femme de l'évangéliste Jim Bakker, vedette de l'émission télévisée PTL, se fait soigner pour des problèmes de drogue et n'apparaîtra pas à l'écran pour un an, annonce son mari dans une émission qui sera diffusée demain. Précédemment, pour expliquer les récentes absences de sa femme à l'émission, Bakker et ses associés avaient déclaré qu'elle souffrait d'une pneumonie et de réactions d'allergie à un médicament. La cure de désintoxication va bon train selon M. Bakker.

Combats aux Philippines

MANILLE (AFP) - Trente-huit personnes ont été tuées dans le centre et le sud des Philippines en l'espace d'une semaine, alors que 8,000 autres ont quitté leurs foyers fuyant les combats qui opposent l'armée à la guérilla communiste, a indiqué hier un porte-parole de l'armée à Manille. C'est dans la région de Davao que les pertes de vie ont été les plus élevées, à la suite d'une offensive lancée par 10,000 militaires contre les rebelles dont 26 auraient été tués selon le porte-parole militaire.

Enquête réclamée

TEL AVIV (Reuter, AFP) M. Isser Harel, chef des services secrets israéliens de 1952 à 1963, a déclaré hier qu'il ne croyait pas que le recrutement de l'espion américain Jonathan Pollard était une opération non autorisée et qu'une enquête nationale s'imposait dans cette affaire qu'il a qualifiée de "désastre national". L'ancien patron du Mossad estime qu'il était impossible, comme les dirigeants israéliens l'ont affirmé, que Pollard ait pu agir seul et à l'insu des dirigeants politiques israéliens. Ces jours derniers, Pollard a été condamné à la prison à perpétuité alors que ses deux "contacts" israéliens ont eu des promotions.

Relance du débat sur la sécurité d'un traversier-roulier

♦ **PARIS (AFP, AP)** - Le naufrage encore inexpliqué du traversier Herald of Free Enterprise relance la polémique sur la sécurité des navires rouliers (roll on roll off) qui avait été déclenchée en 1984 par le naufrage, au large des côtes belges, d'un cargo français, le Mont-Louis, avec son chargement de produits radioactifs.

Le traversier, qui était l'un des trois détenteurs du record de vitesse de la traversée de la Manche, a chaviré vendredi soir en 30 secondes à une minute, lorsqu'il quittait le port de Zeebrugge pour rallier Douvres.

Les causes du naufrage ne sont pas encore connues. Mais la rapidité avec laquelle le navire a chaviré s'explique par la conception même de tous les navires rouliers, ces bateaux munis de grandes portes à la proue et à la poupe pour faciliter le chargement et le déchargement des véhicules. Deux hypothèses étaient toujours avancées hier pour expliquer la tragédie: soit

que le navire ait heurté un objet quelconque ou la paroi d'une jetée, soit qu'un incident quelconque ait provoqué l'ouverture de l'une des portes géantes du navire.

Sérieusement blessé, le commandant du traversier, le capitaine David Lewry, 46 ans, a dit que le drame avait été si rapide qu'il n'avait pas eu le temps de lancer un appel de détresse. Hospitalisé à Bruges, il a dit au personnel médical qu'il avait entendu un "grand bruit" quand le navire a chaviré.

Un accident de ce genre "devait arriver un jour", a estimé un expert maritime britannique, M. Clive Langmead. "Les bateaux de cette importance ne sont en fait que des grosses boîtes qui se remplissent d'eau très vite", a-t-il expliqué.

Pour faciliter l'embarquement des voitures, camions ou autres charges roulantes, le pont inférieur des navires rouliers est en effet aménagé en un vaste garage, qui occupe en général toute la

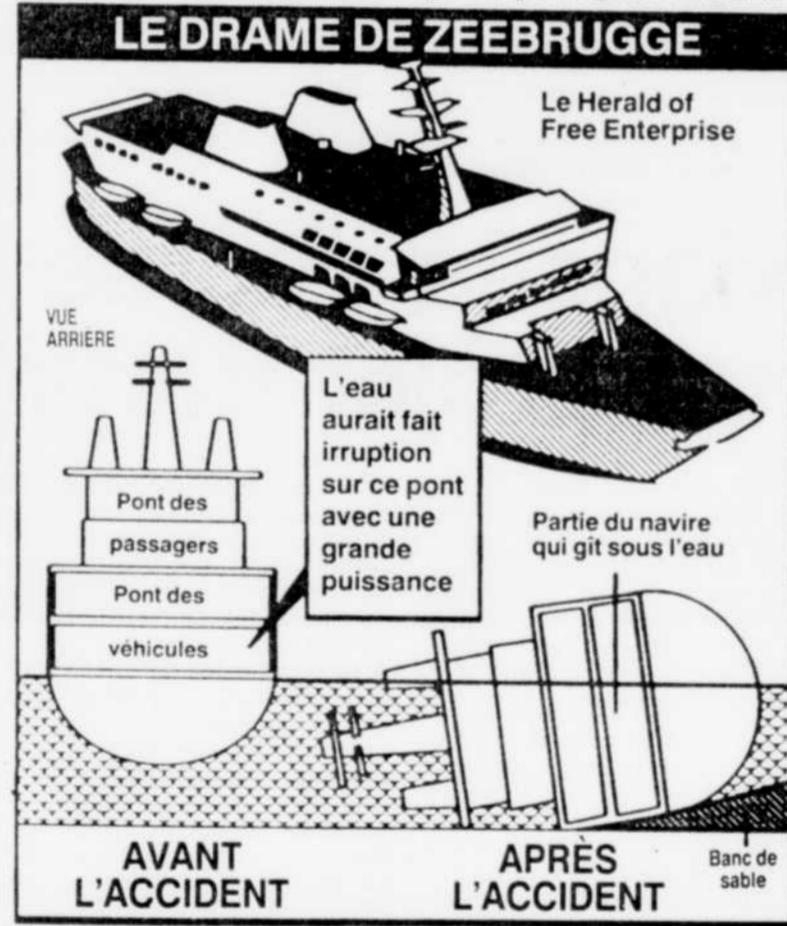
longueur du navire et qui est aussi dégagé que possible, afin de gagner du temps à quai et de limiter les frais de manutention.

Le Herald of Free Enterprise, comme ses "bateaux-frères", le Spirit of Free Enterprise et le Pride of Free Enterprise, construits en RFA et mis en service en 1980, étaient les premiers à être dotés de deux ponts garages superposés, avec une ouverture à chaque extrémité, à l'avant et à l'arrière du navire.

Absence d'étanchéité

Le seul problème, c'est qu'il n'existe dans ce "garage" aucun compartiment étanche permettant de faire face à une voie d'eau. Toute brèche dans la coque, provoquée par une collision ou par le désarrimage d'une charge qui agit comme un bélier, devient ainsi dramatique.

A la suite du naufrage du Mont-Louis, les marins avaient déjà soulevé la question de la sécurité de ce type de navire. Heurté par un traversier allemand en août 1984 lorsqu'il transportait trente fûts d'hexafluorure d'uranium, ce cargo-roulier avait coulé au large d'Ostende et sa cargaison radioactive avait coulé au fond de la mer du Nord.



51 morts et 84 disparus

♦ **ZEEBRUGGE, Belgique (AP, AFP)** - Des dizaines d'hommes, sauveteurs et experts maritimes, s'affairaient hier soir, 24 heures après son naufrage, sur la coque du traversier britannique Herald of Free Enterprise qui a coulé vendredi à 800 mètres au large de Zeebrugge, non plus dans l'espoir de tenter de sauver des survivants mais dans le but de tirer de ce navire son secret: comment a-t-il pu chavirer si rapidement?

Hier, le gouverneur de la province de Flandre occidentale, M. Olivier Vanneste, a annoncé le bilan officiel et définitif du naufrage: 51 morts, 84 disparus et 408 survivants.

Plusieurs nationalités sont représentées parmi les victimes de la catastrophe. La grande majorité des passagers du Herald of Free Enterprise étaient britanniques, avec notamment un contin-



Mme Margaret Thatcher, première ministre de Grande-Bretagne, s'est rendue hier en Belgique pour réconforter les survivants et les parents des victimes de la tragédie. Elle étreint ici la jeune Lisa Fisher, âgée de quatre ans, qui a été rescapée avec ses parents.

gent d'une centaine de soldats de l'Armée britannique du Rhin stationnés en RFA et qui portaient en permission.

Beaucoup d'autres passagers étaient les gagnants d'un concours organisé par un journal britannique et ils n'avaient eu qu'à déboursier une livre, soit environ \$2, pour faire la traversée aller-retour.

Aujourd'hui, les familles des victimes procéderont aux identifications des 51 corps retrouvés par les plongeurs. Hier, plus de 200 des rescapés sont retournés par avion en Grande-Bretagne. Aucun n'avait voulu prendre un navire.

Des équipes de huit plongeurs de plusieurs nationalités ont encore cherché toute la journée les corps des personnes portées disparues, mais leurs opérations ont été suspendues à la tombée de la nuit.

La première ministre britannique Margaret Thatcher est venue saluer les Britanniques hospitalisés en compagnie de son homologue belge Wilfried Martens.

Produits toxiques

Des fûts contenant des produits toxiques se sont échappés de l'épave du Herald of Free Enterprise, a annoncé la ministre belge de l'Environnement, Mme Miet Smet, hier à Bruxelles.

Dans un communiqué, le ministre indique que des plongeurs essayent de récupérer ces contenants tandis que d'autres tentent de maintenir dans l'épave les fûts qui y sont restés.

Au total, selon Mme Smet, le roulier transportait cinq tonnes de cyanate de toluène réparties en 50 fûts, 11 tonnes de cyanure réparties en 61 fûts, ainsi que 20 tonnes de plomb soluble dans 200 sacs.

4887	801	NK 3	6465	EA2502	43151	167121	QRL-915	31026	HXC902	456-680	131
EA2502	43151	503273	QRL-915	GVV431	HXX377	8371	EB	771			
102735	87H952	060-496	HZB-903	JBC-125	6890	EB	0189	EC	JB		
ED6120	87H952	HXV-108	7806DU	8169	EB	1012	HZM-605	229			
NUL-783	NHM 371	OK 4835	JBH-090	JBH-090	PXY-173	JBC-938	HX				
2983	V 19649	+06 226	206 226	YCT-903	PXY-173	3243	EC	M			
38 986	8V 102	6617	RM	39 888	21 P 25	HZC-098	H3283	M			
18	BST 966	B 34561	NM 3808	LEB+266	599	VZB	CKY-712	3410	NU	MOR-494	7726
18	UR 1171	110-730	19 650	NM 3808	2FF 730	899-833	89 3918	3410	NU		35690
70	16428V			LWV-211	Z 79342	38 7882	411	FBE	3411	NU	69 572
35	746 784e	746 784e	3268	NJ	LWV-211	Z 79342	9840	8	LP 9165	3411	NU
5e	47 749V	46 905P	30 557	146 562A	240 264A	131 006P	LP 9165	3412	NU	30 658P	46 391P
5e	47 749V	146 844A	30 557	544 386B	544 386B	131 006P	3412	NU	74 895A	28 192P	2

Mur "plaqué" aluminium

Lorsque Dennis Sharp (c'est lui dans la fenêtre) s'est trouvé à court de planches d'aluminium pour le remplacement de son garage à Pekin, dans l'Illinois, il a choisi d'utiliser comme matériau de remplacement ces plaques d'immatriculation à collectionnées au cours quatre dernières années dans ses périples à travers les Etats-Unis.

Le Sénat se résigne à accorder l'immunité à North et Poindexter

♦ **WASHINGTON (AFP)** - La commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire iranienne décidera vraisemblablement d'accorder l'immunité judiciaire d'ici à deux semaines à MM. John Poindexter, ancien conseiller présidentiel pour les questions de sécurité nationale, et Oliver North, l'un de ses adjoints, a rapporté hier le Washington Post.

Les membres de la commission estiment qu'ils ne peuvent attendre plus longtemps pour donner à ces deux témoins-clés du scandale cette immunité limitée, a ajouté le quotidien qui cite des sources sénatoriales. Le général à la retraite Richard Secord, qui est également impliqué, a aussi des chances de bénéficier de cette mesure. Jusqu'à présent, le vice-amiral

Poindexter et le lieutenant-colonel North se sont refusés à témoigner en invoquant leurs droits constitutionnels qui permettent à un témoin de ne pas s'incriminer lui-même en déposant.

Si la commission sénatoriale décide de leur accorder l'immunité, les deux anciens responsables pourraient par leur témoignage réserver des surprises et causer de nouveaux problèmes à la Maison-Blanche.

De son côté, le procureur spécial indépendant Lawrence Walsh avait demandé à la commission sénatoriale de retarder l'octroi de l'immunité aux principaux suspects pour ne pas entraver sa propre enquête criminelle.

Selon le sénateur républicain du New Hampshire Warren Rudman,

l'immunité ne porterait pas atteinte à l'enquête de M. Walsh. "Le public sera mal servi, a-t-il dit, s'il fallait que nous attendions 12 à 18 mois pendant que Walsh enquête avant de les faire témoigner".

Ce type d'immunité n'empêchera pas le procureur spécial de lancer des poursuites criminelles contre ces témoins en fonction des preuves rassemblées lors de sa propre enquête. Mais il ne pourra fonder ses poursuites sur les témoignages donnés devant la commission sénatoriale.

M. Poindexter a démissionné en novembre dernier après la révélation du détournement de bénéfices des ventes d'armes à l'Iran au profit des Contras nicaraguayens, et M. North a été limogé.

Reagan et Shultz tempèrent l'optimisme

♦ **WASHINGTON (AFP)** - Le président américain Ronald Reagan et son secrétaire d'Etat George Shultz ont quelque peu tempéré hier l'optimisme provoqué par le récent rapprochement des positions américaines et soviétiques sur les négociations sur le désarmement et par le projet de voyage de M. Shultz à Moscou.

Des progrès dans les relations américano-soviétiques dépendent non seulement d'un accord sur le désarmement, mais aussi d'une amélioration de la situation des droits de l'homme en URSS et de solutions aux conflits régionaux dans le monde, a souligné M. Reagan hier en insistant notamment sur le cas de l'Afghanistan, au cours de son allocution hebdomadaire radiodiffusée de Camp David.

De retour d'une tournée en Asie, M. Shultz avait quelques heures auparavant souligné que sa rencontre prévue à la mi-avril avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, ne permettrait sans doute pas de fixer une date à un prochain sommet Reagan-Gorbatchev, comme certains commençaient déjà à l'évoquer.

Cette rencontre "n'est pas faite pour fixer une date à un sommet" mais elle pourrait permettre d'"ouvrir la voie" à un éventuel accord américano-soviétique sur le démantèlement des missiles à portée intermédiaires en Europe, a ajouté M. Shultz lors d'une escale à Honolulu.

"Les tensions persisteront" entre les deux super-puissances tant que les Soviétiques poursuivront leur ingérence dans les affaires afghanes et soutiendront ailleurs d'autres régimes oppressifs, a affirmé M. Reagan.

Rappelant que le problème des conflits régionaux avait été abordé au sommet de Reykjavik, M. Reagan a affirmé qu'il était déçu que rien n'ait changé dans ce domaine et que cette question demeurerait à l'ordre du jour des rencontres bilatérales au plus haut niveau.

Le président a qualifié de "changements de façade" du système afghan les réformes et récentes me-

sures initiées par le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev.

M. Reagan répondait ainsi à certaines des préoccupations des milieux conservateurs américains qui craignent qu'un président américain affaibli par le scandale des livraisons d'armes à l'Iran ne cherche trop vite à conclure un accord sur le désarmement pour redorer son blason.

Le président avait qualifié jeudi de "percée majeure" la décision soviétique de ne plus lier la question des armes nucléaires de portée intermédiaire aux autres dossiers de désarmement.

L'Everest dépassé

♦ **LOS ANGELES (AP)** - Il semble que l'Everest n'est finalement pas la montagne la plus haute au monde.

Les résultats préliminaires d'un nouveau relevé topographique réalisé avec des appareils sophistiqués indiquent en effet que le mont K2, situé à environ 1,500 km de l'Everest, dans les Himalayas, mesurerait 8,875 mètres et non pas 8,610 comme on le croyait. Ce qui veut dire que le K2 dépasse de 27 mètres l'Everest avec ses 8,848 mètres.

"Même si le K2 ne mesure qu'un pouce de plus que l'Everest, cela veut dire que bien les alpinistes ont gravi la mauvaise montagne durant des années," a commenté vendredi l'auteur du nouveau relevé, le Dr Lance Owens, de retour à son domicile californien. Une équipe de huit membres, dirigée par le Dr Owens, a fait l'ascension du K2 de mai à septembre pour cette opération de mesurage.

Le K2 se trouve en territoire pakistanais près de la frontière avec la Chine.